



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINTE ODILE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
GÉNÉRAL
2021

Article L.521-39 du Code général
des collectivités territoriales

BERNARDSWILLER - INNENHEIM - KRAUTERGERSHEIM - MEISTRATZHEIM - NIEDERNAI - OBERNAI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

36-38 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 Obernai Cedex
03 88 95 53 52 | ccps@ccps.com | www.cc-paysdesainteodile.fr

SOMMAIRE

Préambule	3
I) Bilan institutionnel et fonctionnel	4
1 - Présentation du territoire	5
2 - Les compétences de la CCPO	9
A - La valorisation du patrimoine	10
B - Le soutien aux associations et organismes	11
C - L'aménagement numérique du territoire	12
D - Le Pôle Administratif et Technique Intercommunal	15
E - L'enfance et la jeunesse	16
F- Le développement durable	19
G - La promotion du tourisme	22
H - Le développement économique	24
I - Mobilité, transports	29
J - L'urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)	34
K - Les équipements aquatiques	36
L - Les Parcs d'Activités Économiques	38
M - La gestion du service ordures ménagères et assimilés	40
N - L'eau et l'assainissement	42
O - La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	43
P - L'Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)	43
Q - Les marchés publics	44
3 - Les élus de la CCPO en 2021	43
4 - Le Conseil de Communauté	48
5 - Le Bureau des Maires	53
6 - L'activité des Commissions Permanentes	55
A - Eau et assainissement	55
B - Déchets - environnement	55
C - Développement et cadre de vie	55
D - Commission urbanisme	56
E - Commission d'Appels d'Offres (CAO)	56
F - Commission d'Ouverture des Plis (COP-DSP)	56
G - Commissions réunies	56
7 - L'administration générale	57
8 - Bilan communication et réseaux	59
II) Les faits marquants de l'année 2021	60
III) Annexes*	
- Rapport du compte administratif 2021	
- Rapport sur le prix et la qualité du service public ordures ménagères 2021	
- Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2021	
- Rapports sur l'exploitation du réseau de transport public urbain 2021	

**diffusées lors de l'envoi officiel aux Mairies ; rapports transmis aux élus lors de la séance plénière de juin 2022.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

Directeurs de la publication : Bernard FISCHER, Audrey SCHIMBERLÉ

Conception et graphisme : Léa FRICKERT, Service Communication de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile |
Crédits Photos : Ville d'Obernai, Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, Airdiasol, Paul Seners, Office du tourisme
Obernai, Adobestock.com, Flaticon®, Freepik®.

PRÉAMBULE

En vertu de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, **le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.**

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le présent rapport constitue le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour l'année 2021, il est composé d'un bilan général de l'activité administrative de l'établissement.

Il est accompagné règlementairement du compte administratif de la collectivité et de son rapport adopté par l'Assemblée Délibérante le 29 juin 2022.

Le rapport sur le prix et la qualité des services publics des ordures ménagères fait également partie intégrante de l'activité de l'établissement en 2021. Il est présenté à l'Assemblée Délibérante dans sa séance du 29 juin 2022 et fait également l'objet d'un envoi aux communes membres.

Les rapports sur l'exploitation du réseau de transport public urbain 2021 et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement, sont présentés à l'Assemblée Délibérante dans sa séance du 29 juin 2022.

Enfin, l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales impose à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale de mentionner le détail des dépenses par commune.



L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire de Covid19. Les activités et les services ont été impactés à différents niveaux, différents plans de continuité d'activité ont été enclenchés dans les services délégués et dans les services en régie.

La Communauté de Communes et les 6 communes ont fait preuve de flexibilité pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires, des gestes barrières et pour la distribution d'équipements de protection individuelle (masques, gants, gel hydroalcoolique...).



I) BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL

La **Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO)** a été créée le 1^{er} janvier 1999.

Elle regroupe les communes de :

- Bernardswiller,
- Innenheim,
- Krautergersheim,
- Meistratzheim,
- Niedernai,
- Obernai.

Selon la population légale 2018 de l'INSEE, la CCPO compte 19 442 habitants.

• LA POPULATION 6 COMMUNES



Bernardswiller :
1 481 habitants



Innenheim :
1 190 habitants



Krautergersheim :
1 741 habitants



Meistratzheim :
1 519 habitants



Niedernai :
1 290 habitants



Obernai :
12 221 habitants

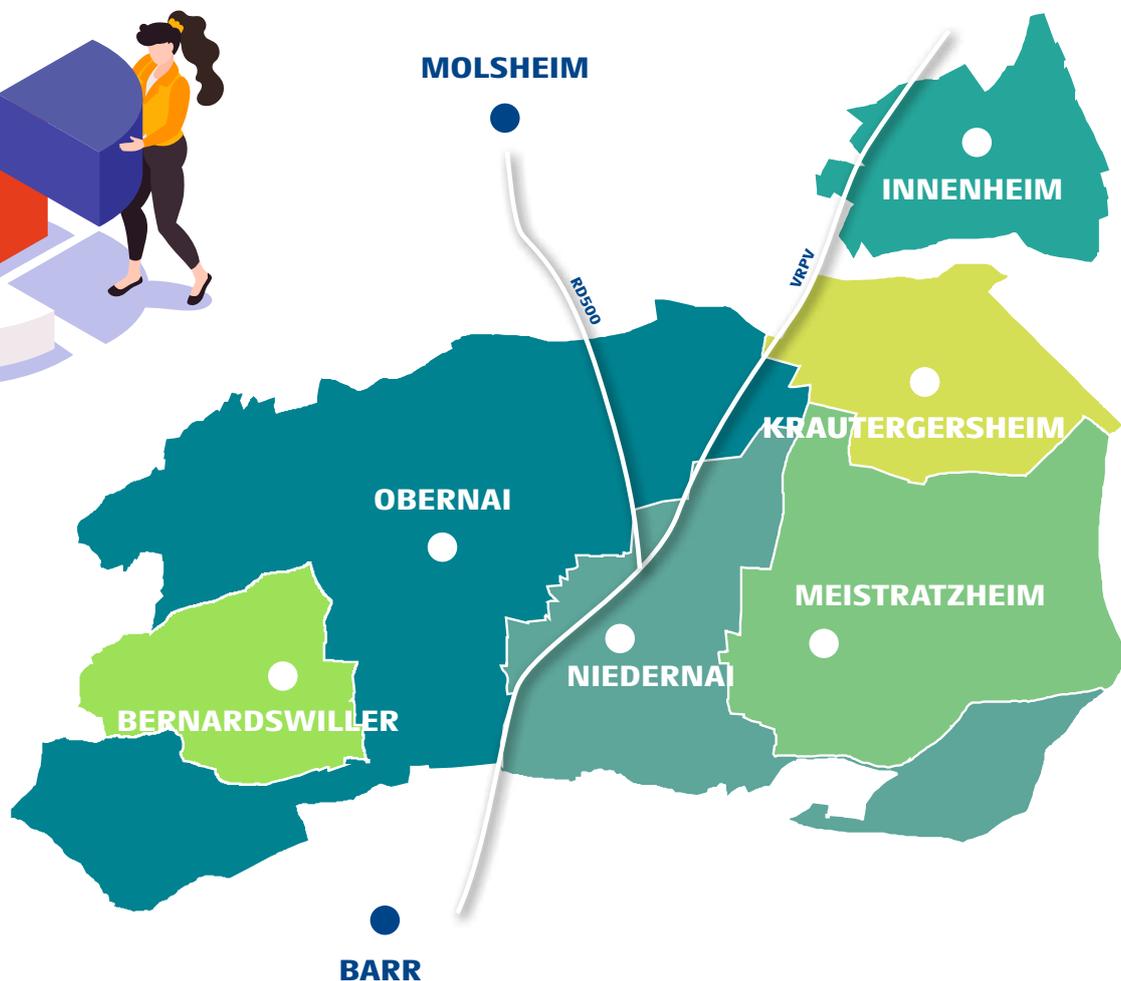
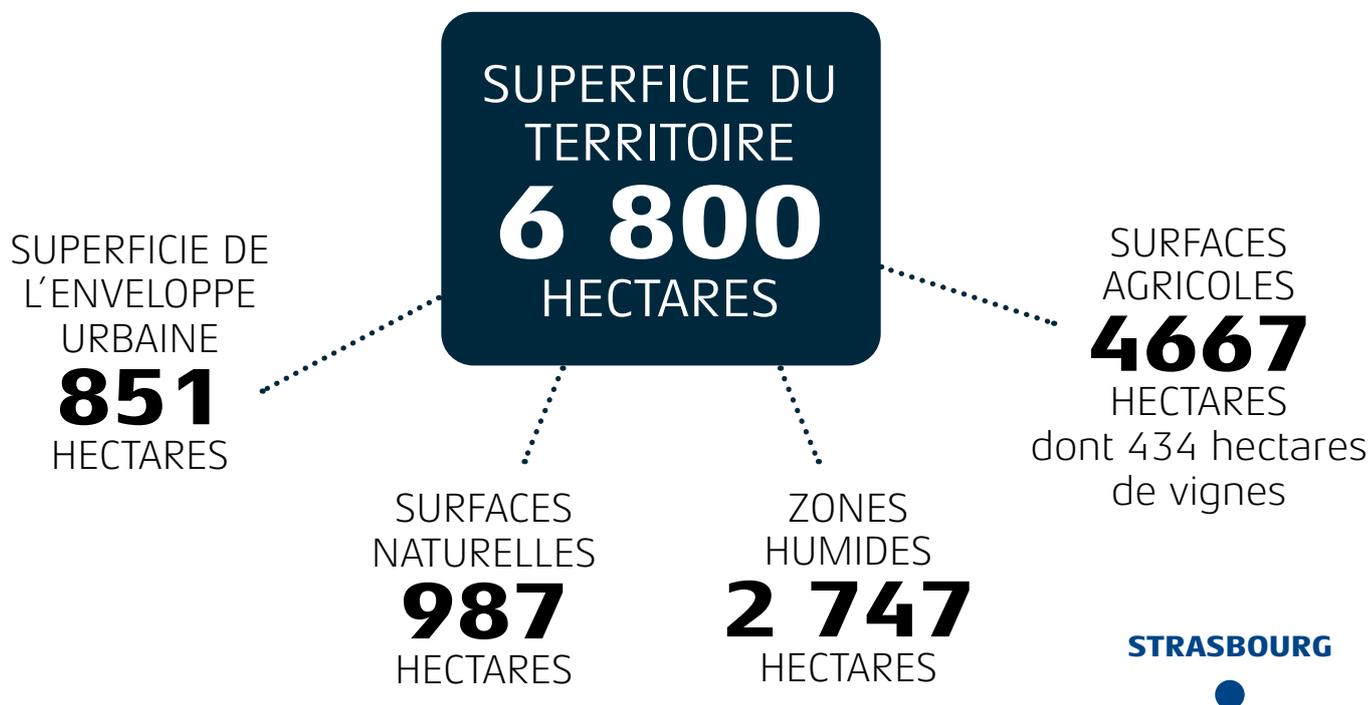
TOTAL : 19 442 habitants





1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

• L'organisation du territoire



QUI SONT VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES ?

Composé des élus des 6 communes du Pays de Sainte Odile, le Conseil Communautaire compte 26 délégués communautaires. Tous ont été élus au suffrage universel le 6 juin 2020 pour un mandat de 6 ans (2020-2026). Ils siègent dans l'assemblée au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

Le Bureau des Maires se compose des Maires des 6 communes.



LE BUREAU DES MAIRES



Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Président de la Communauté de Communes



René HOELT
Maire de Krautergersheim
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du PETR, du tourisme, de l'économie et de la représentation



Jean-Claude JULLY
Maire d'Innenheim
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'urbanisme



Valérie RUSCHER
Maire de Niedernai
Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge du développement et du cadre de vie



Norbert MOTZ
Maire de Bernardswiller
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement et de la gestion des déchets



Claude KRAUSS
Maire de Meistratzheim
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'eau et de l'assainissement

LES 26 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Bernardswiller

Norbert MOTZ
Edith HIRTZ
Pascal MAEDER

Innenheim

Jean-Claude JULLY
Christiane SAETTEL

Krautergersheim

René HOELT
Corinne WEBER
Denis LEHMANN

Meistratzheim

Claude KRAUSS
Myriam GEWINNER
Francis WAGENTRUTZ

Niedernai

Valérie RUSCHER
Dominique JOLLY

Obernai

Bernard FISCHER
Isabelle OBRECHT
Robin CLAUSS
Isabelle SUHR
Frank BUCHBERGER
Marie-Christine SCHATZ
Jean-Jacques STAHL
Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER
Christian WEILER
Adeline STAHL
Martial FEURER
Jean-Louis REIBEL
Catherine EDEL-LAURENT

L'organigramme des commissions thématiques (Eau et Assainissement, Environnement et Déchets, Développement et Cadre de Vie, Urbanisme) et règlementaires est consultable sous :
www.cc-paysdesainteodile.fr/les-commissions

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSENTATION DES 15 AGENTS



Audrey SCHIMBERLE
Directrice Générale
des Services



Clément KERN
Responsable des
Finances



Farah MEDDAH
Responsable Juridique
et de la Commande
Publique



Etienne JUND
Responsable du
Développement et
des Mobilités



Valérie HEYD
Responsable du
Développement
Durable



Jean-Marc MATTEN
Responsable Eau et
Assainissement



Patricia LUFT
Assistante de
Direction



Alexandre POIROT
Responsable du
Développement
Economique



Diane ALMERAS
Chargée
de mission
Urbanisme



Léa FRICKERT
Chargée de
Communication



Mélanie STOCKY
Assistante de
Gestion



Amélie BERREL
Gestionnaire des
Marchés Publics



Matthieu LITZELMANN
Manager
du commerce



Sylvie NEYER-WAGNER
Animatrice Relais
Assistants Maternels



Isabelle DA MOTA
Animatrice Relais
Assistants Maternels

agents installés au Pré'O

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) est dotée d'une **équipe administrative et technique de 15 agents**.

Depuis sa création en 1999, la CCPO a intégré progressivement dans ses statuts de nombreuses compétences.

Historiquement compétente **en eau, en assainissement et dans la gestion des déchets**, aujourd'hui la CCPO se charge de nombreuses compétences, **les piscines intercommunales, le tourisme, l'environnement, l'accueil périscolaire...**



De nombreux services sont externalisés mais il est important de conserver un suivi efficace des contrats.

Sous l'égide de la Directrice, 6 agents sont spécialisés dans leur domaine d'activité ; les mobilités, le développement durable, l'eau, l'assainissement, le développement économique et l'urbanisme ; 6 agents sont affectés à l'administration générale et interviennent à la fois pour la gestion courante de la CCPO et de façon transversale en appui aux collègues pour la gestion des compétences ; 2 agents sont basés au Pré'O et gèrent le Relais d'Assistants Maternels.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTÈGRE DE NOUVEAUX LOCAUX

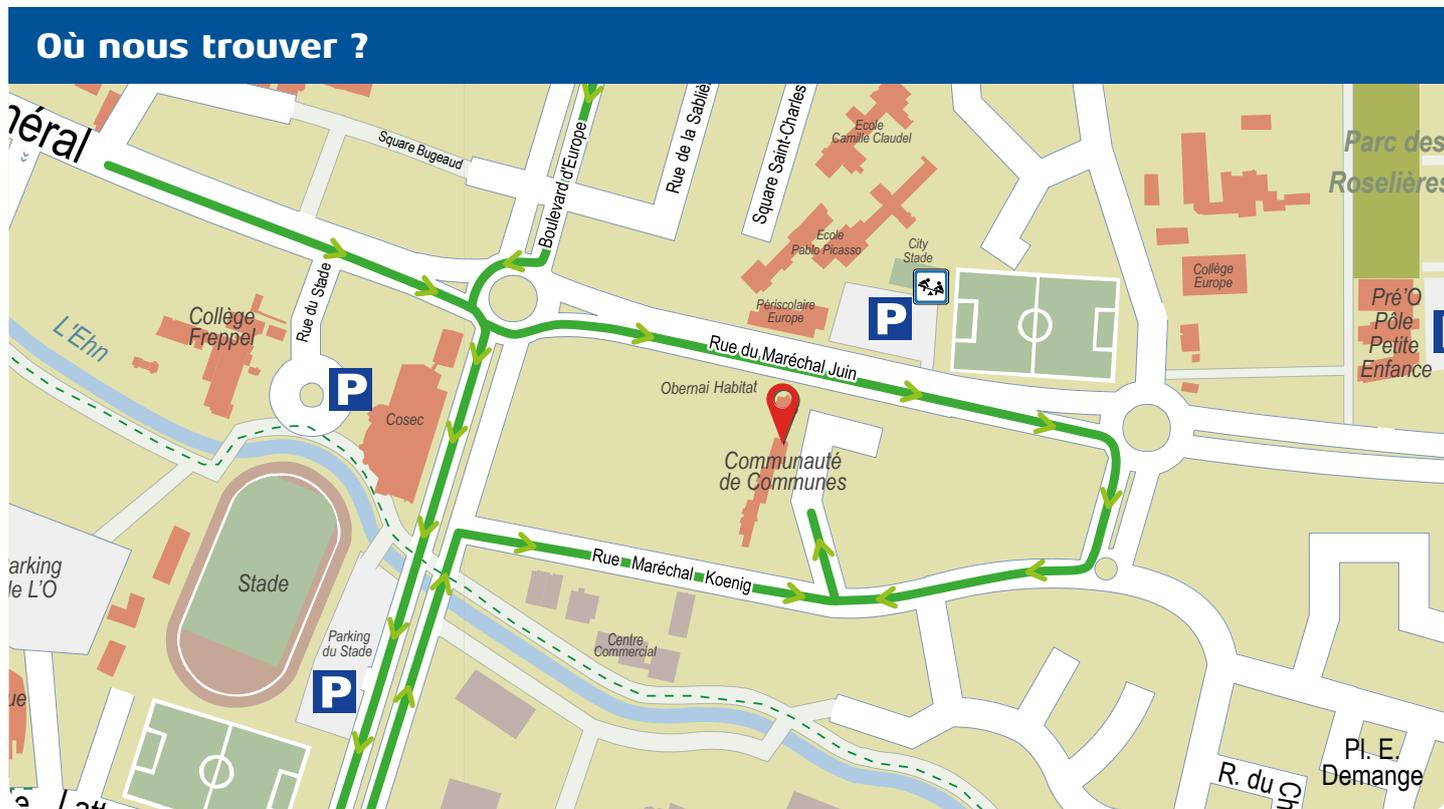
En 2021, une partie des services ainsi que l'accueil de la Communauté de Communes et le service des déchets ont intégré les locaux du **36 rue du Maréchal Koenig à Obernai**, précédemment occupés par les services du Trésor Public.

D'autres services sont restés en place au 38 rue du Maréchal Koenig mais le public n'a plus la possibilité d'accéder à ces locaux.

Les locaux du 36 rue du Maréchal Koenig permettent **d'offrir aux usagers un accueil plus spacieux, adapté aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux nouvelles normes de distanciation sociale.**

L'accueil de la Communauté de Communes se fait désormais uniquement au 36 rue du Maréchal Koenig.

Une nouvelle signalétique a été installée pour guider les usagers vers les nouveaux locaux.



2. LES COMPÉTENCES DE LA CCPO

Dans le cadre de l'application de différentes lois (NoTRE, MAPTAM, ALUR, LOM), un transfert important de compétences a été opéré des communes vers l'intercommunalité ces dernières années. Les statuts de la Communauté de Communes ont été modifiés à plusieurs reprises par arrêté préfectoral. La dernière version en vigueur date du 25 juin 2021. Les statuts sont organisés par « blocs » de compétences, en partie I, les compétences obligatoires, en partie II, les compétences optionnelles, et enfin en partie III, les compétences facultatives.

Le transfert des compétences a entraîné de plein droit le transfert des biens et équipements nécessaires à l'exercice des services publics transférés, mais également le transfert des droits et obligations qui leur sont attachés. Ces dispositions ont conduit à l'élaboration de nombreux procès-verbaux de mise à disposition établis contradictoirement entre les représentants des communes et de la Communauté de Communes bénéficiaire.





A - LA VALORISATION DU PATRIMOINE

1. Le dispositif de valorisation du patrimoine mis en place depuis 2003

La CCPO a instauré dès 2003 un dispositif d'aide pour encourager la valorisation du patrimoine bâti non protégé.

Les aides financières de la CCPO concernent :

- Pour les maisons construites avant 1945 : les travaux de crépissage et de mise en peinture (aide CCPO uniquement),
- Pour les maisons construites avant 1900 : sont également subventionnables les travaux de couverture, les ouvrants, le réaménagement des auvents ou la réfection des éléments en pierre de taille.

Les propriétaires bénéficient également d'un appui technique avec les conseils du CAUE 67.

Le bilan depuis 2003 :

Depuis la mise en place du dispositif d'aide en faveur de la valorisation du patrimoine, en 2003, la CCPO a versé 226 676 € de subvention, et ceci en faveur de 268 bâtiments rénovés.

En 2021, la CCPO a accompagné 6 rénovations de bâtiments. Par ailleurs, 4 dossiers sont en cours de traitement. Les architectes conseils du CAUE ont apporté un appui à une vingtaine de foyers en 2020.

2. Le nouveau dispositif de « Sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial »

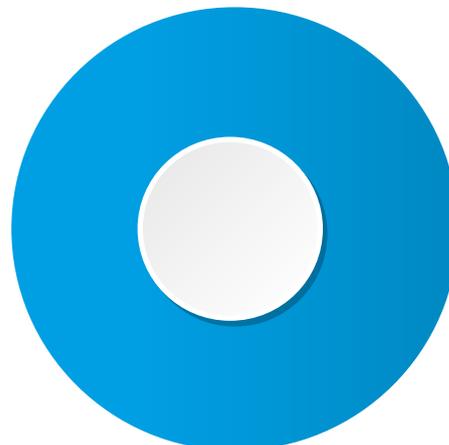
Par délibération du 17 décembre 2019, la Communauté de Communes a adhéré au nouveau dispositif « Sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial » proposé par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Ce dispositif est complémentaire au dispositif de la CCPO et il permettra d'encourager les projets plus globaux de rénovation, y compris pour des travaux d'amélioration thermique.

Deux projets ont bénéficié de ce dispositif en 2021 pour un montant d'aide total de 5 818 €.



DÉPENSES 2021 :



● Obernai : 8 092,92 €

TOTAL : 8 092,92 €



B - LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

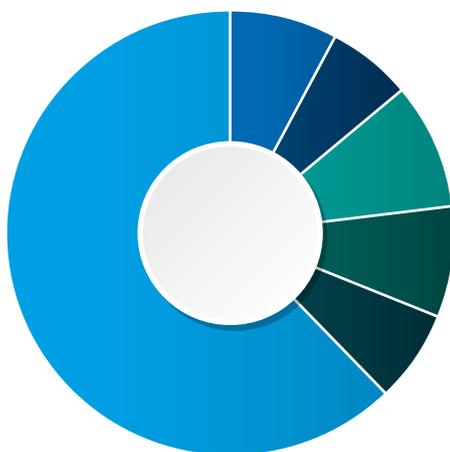
• Contribution aux organismes institutionnels

	PETR Piémont des Vosges	94 655 €
	SM Bassin de l'Ehn	83 620 €

• Soutien aux associations et partenaires

	Mission Locale	19 019 €
	Alsace destination tourisme	6 000 €
	Champ du Feu	4 000 €
	Opérations festives	3 000 €
	Associations Sportives des collèges	2 355 €
	Coopératives scolaires	2 094 €
	PAEJ (Point d'accueil et d'écoute jeunesse)	1 500 €
	AMF	500 €
	Vélo et Sports du Plein Air (Manif. Champ du feu)	400 €
	Maths Sans Frontières	250 €
	ADIRA	70 €

DÉPENSES 2021* :



	Bernardswiller : 17 036,66 €
	Innenheim : 13 663,63 €
	Krautergersheim : 19 700,79 €
	Meistratzheim : 17 368,25 €
	Niedernai : 14 784,17 €
	Obernai : 134 909,80 €

TOTAL : 217 463,30 €

**Ratio des dépenses par habitant (hors valorisation du patrimoine et hors compostage)*



C - L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

L'aménagement numérique du territoire a été introduit par le schéma d'aménagement numérique porté par les Départements, la Région et l'Etat.

Ce schéma régional prévoit le raccordement à la fibre optique de 475 000 prises, dont 10 674 dans les 6 communes du Pays de Sainte Odile. Pour le raccordement à la fibre optique des foyers et des entreprises sur notre territoire, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile participe à hauteur de 1 880 025 €.

• Les objectifs du THD Alsace :

- ▶ Assurer l'aménagement solidaire et l'attractivité économique de l'ensemble du territoire alsacien,
- ▶ Permettre aux différents opérateurs de proposer un service de qualité à un tarif abordable.

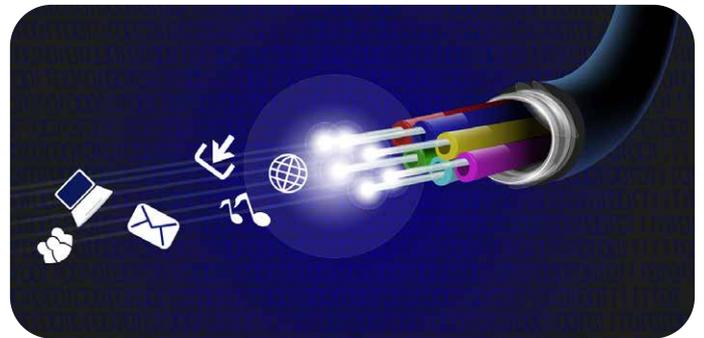
• Une DSP (délégation de service public) à cet effet :

La DSP concerne la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau très haut débit FttH (Fiber to the Home).

Elle prévoit :

- une tranche ferme concernant environ 700 communes et 380 000 prises. Les six communes de la CCPO sont dans cette tranche.
- une tranche conditionnelle concernant des communes déjà couvertes par un réseau câblé modernisé, soit une centaine de communes et environ 98 000 prises.

Après mise en concurrence de trois offres, la Région a attribué et signé le contrat de DSP le 5 décembre 2015 pour une durée de trente ans avec le groupement d'entreprises NGE Concessions (mandataire), Altitude Infrastructure, Miranda et Callisto ; groupement substitué par la Société ROSACE le 5 avril 2016.



• Les engagements contractuels de la Société ROSACE :

- Desservir les 129 communes prioritaires dans un délai de 3 ans maximum. Sont concernées Bernardswiller et Meistratzheim,
- Desservir toutes les communes restantes de la tranche ferme dans un délai maximum de 6 ans. Sont concernées Innenheim, Krautergersheim, Niedernai et Obernai,
- Affecter une ingénierie du réseau conforme aux attentes des opérateurs et aux préconisations de l'Etat,
- Créer une société dédiée et apporter des garanties financières suffisantes (Société ROSACE),
- Exploiter et commercialiser les DSP existantes à leur terme : Alsace Connexia (2020), Haut-Rhin Telecom (2021) et NET67 (2016).

Le contrat de concession conclu entre la Région et ROSACE prévoit une subvention publique globale de 163,9 millions d'euros pour la tranche ferme (soit 36% du total des investissements).

Après déduction des participations de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FSN), qui représentent 48,50 % du montant de cette subvention publique (montant final en cours de calcul par l'Etat – Mission Très Haut- Débit), les participations de la Région et des différentes collectivités d'Alsace s'élèvent comme suit :

- **Région** : 11 688 187 € (7,13 %) de la subvention publique attendue,
- **Collectivité européenne d'Alsace** : 6 721 792 € (4,1 %) de la subvention publique attendue.

Les investissements à réaliser par la Société ROSACE sont dédiés à la réalisation des réseaux de transport et de distribution, à la pose des armoires de télécommunications et au déploiement de la fibre optique. Le coût total du projet est de 450 M€.

La Région assure le préfinancement de la subvention publique attendue par le concessionnaire. En effet, le projet sera partiellement financé par des aides de l'Etat et du FEDER (fonds européens), les aides de la Région, de la Collectivité Européenne d'Alsace et par les contributions des collectivités locales communes ou communauté de communes sur la base d'un forfait par prise.

• La compétence intercommunale :

Le développement de l'aménagement numérique a été abordé de manière globale à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. La prise de compétence par l'intercommunalité permet de rendre attractif le territoire et doit permettre un déploiement rapide du FttH (Fiber to the Home : fibre à chaque habitation), de désigner un interlocuteur unique en matière d'aménagement numérique et d'assurer une solidarité financière entre les communes.

Les statuts approuvés par arrêté préfectoral le 30 mai 2016 ont ainsi donné compétence à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) régional et son financement.

Une convention de financement pour la réalisation du réseau d'initiative publique régional de très haut débit en Alsace a été signée entre la Région Grand Est et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Elle fixe notamment les modalités de la participation financière de la Communauté de Communes aux dépenses relatives à la mise en œuvre du très haut débit.

La participation financière de la Communauté de Communes, pour le périmètre de la tranche ferme est arrêtée à : 10 743 prises x 175 € = 1 880 025 €

CODE INSEE	COMMUNES	PRISES TOTALES (APS 2013)	PARTICIPATION FINANCIÈRE
67031	Bernardswiller	819 prises	143 325 €
67223	Innenheim	574 prises	100 450 €
67248	Krautergersheim	846 prises	148 050 €
67286	Meistratzheim	808 prises	141 400 €
67329	Niedernai	568 prises	99 400 €
67348	Obernai	7 128 prises	1 247 400 €
Totaux		10 743 prises	1 880 025 €

La Région procédera auprès de la Communauté de Communes à un appel de fonds progressif par commune ou par zone arrière de sous-répartiteur optique (encore appelé point de mutualisation), au-fur-et-à-mesure de l'avancement des travaux et après déclaration par le concessionnaire ROSACE de la mise en service commerciale auprès des opérateurs.

Depuis 2017, les habitants des communes prioritaires de Bernardswiller et de Meistratzheim peuvent bénéficier de la fibre optique depuis une prise installée à leur domicile. Les offres commerciales d'abonnement à la fibre optique sont proposées par les fournisseurs d'accès à internet.

À Obernai, le déploiement de la fibre a démarré en 2018 par les quartiers Ouest les moins bien desservis en débit internet. Il s'est poursuivi à l'Est en 2020 et 2021. Un dernier secteur sera ouvert à la commercialisation début 2022.

Calendrier prévisionnel de déploiement de la fibre optique

Bernardswiller et Meistratzheim	Fibre déployée depuis 2017
Obernai	En 2018, les quartiers Ouest En 2019-2020, le centre-ville En 2021-2022, les autres quartiers
Niedernai	Ouverture commerciale en 2021
Krautergersheim et Innenheim	Ouverture commerciale en 2022

En 2017, 284 725 € ont été dépensés pour Bernardswiller et Meistratzheim.

En 2021, 99 400 € ont été dépensés pour Niedernai.

**Le budget 2021 prévoyait une participation intercommunale pour la Ville d'Obernai :
7 128 prises x 175 € = 1 247 400 €**

Les fonds n'ont pas encore été versés, puisque le déploiement sur la Ville d'Obernai se terminera début 2022. Les communes de Krautergersheim et Innenheim seront également raccordées en 2022.



D - LE PÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Un marché public de prestations intellectuelles relatif à la mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un projet de construction du siège administratif de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) a été attribué au bureau d'études « TOUT UN PROGRAMME » pour un montant total de 27 800,00 euros HT soit 33 360,00 euros TTC.

Afin de mener à bien cette opération d'envergure, un préprogramme a été établi par le titulaire du marché public précité comprenant :

- L'établissement d'études préalables : analyse du site et des bâtiments existants, analyse de la demande, des attentes et du besoin, etc.,
- L'évaluation des besoins et des exigences spécifiques : approches des principaux objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'opération, étude des fonctions, des contraintes et des circuits,
- Les pistes envisageables : établissement des scénarios,
- Etude de faisabilité,
- Etablissement du préprogramme.

Le préprogramme est accompagné d'une évaluation de l'enveloppe financière du montant des travaux de construction chiffrés et estimés à 5 500 000 € HT

Le rapport de préprogrammation et l'enveloppe budgétaire allouée à l'exécution de l'opération de construction ont fait l'objet d'une validation en séance de Commissions Réunies en date du 10 mars 2021 et en séance plénière du 28 avril 2021.

L'arrêté du 10 avril 2017 relatif aux constructions à énergie positive et à haute performance environnementale sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, de ses établissements publics et des collectivités territoriales, détaille les exigences auxquelles sont soumises les constructions neuves.

C'est dans ces conditions et dans un souci d'amélioration de la performance énergétique et environnementale que la CCPO fera preuve d'exemplarité en la matière en atteignant les seuils fixés par la réglementation en vigueur.

Planning de l'opération

- Programme de l'opération : avril 2021,
- Sélection du maître d'œuvre (concours) : mai - décembre 2021,
- Lancement des marchés publics de travaux : 3^{ème} trimestre 2022,
- Choix des titulaires : automne 2022,
- Travaux : hiver 2022 / automne 2024.

La mise en service de l'équipement est prévue courant 2024. Le jury s'est réuni à deux reprises en 2021 pour sélectionner le lauréat du concours d'architecture.

Le Cabinet d'architectes « AJEANCE » a été désigné comme mandataire du groupement d'opérateurs économiques et est composé d'une équipe de 14 personnes comprenant 4 architectes associés, 9 architectes et 1 assistant administratif.

Le groupement d'opérateurs économiques prend la forme d'un groupement conjoint composé des bureaux d'études suivants :

- Le **Cabinet d'architectes « AJEANCE »** pour les prestations d'architecture et d'OPC : mandataire du groupement,
- Le **Bureau d'études « DYNAMIX »** pour les prestations relatives à la structure générale du bâtiment,
- Le **Bureau d'études « SOLARES BAUEN »** pour les prestations fluides, performances énergétiques et électricité,
- Le **Bureau d'études « SCENE ACOUSTIQUE »** pour les prestations relatives à l'acoustique du bâtiment,
- Le **Bureau d'études « ECHOES »** pour les prestations d'économie de la construction,
- Le **Bureau d'études « ACT'BOIS »** pour les prestations afférentes aux structures bois du bâtiment.

En effet, il est ressorti des débats et de l'avis du jury de concours que les prestations proposées (dossier administratif et pièces techniques) par le groupement d'opérateurs économiques lauréat correspondent aux exigences du programme et critères définis dans le règlement de la consultation.





E - L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



Signature du contrat de délégation de service public entre la Communauté de Communes et l'ALEF.

• Péricolaires

Historique du service :

- **2004** : Ouverture des premiers périscolaires et soutiens aux investissements communaux en matière de périscolaire :
 - > DSP de gestion et d'exploitation des accueils périscolaires (attribuée à l'Association de Loisirs Educatifs et de Formation : ALEF),
 - > Ouverture de 3 sites (Obernai Freppel et Parc – Niedernai).
- **2007** : ouverture de l'accueil périscolaire à Krautergersheim,
- **2008** : ouverture du service périscolaire à Meistratzheim,
- **2010** : ouverture des services périscolaires Obernai Europe et Innenheim,
- **2011** : ouverture en janvier des locaux définitifs du périscolaire d'Innenheim et ouverture à la rentrée de septembre du dernier service périscolaire de la CCPO à Bernardswiller,
- **2014** : renouvellement de la Délégation de Service Public pour la période 2015/2021.
- **2021** : renouvellement de la Délégation de Service Public pour la période 2021/2027.

Toutes les communes de la CCPO sont dotées d'un accueil périscolaire.

Les huit structures périscolaires du territoire comptaient 540 places en septembre 2021 :

- En moyenne, 453 enfants ont été accueillis chaque jour entre 11h30 et 13h30,
- En moyenne, 306 enfants ont été accueillis chaque jour entre 16h00 et 18h30,
- En moyenne, 123 enfants ont été accueillis les mercredis, 64 enfants durant les petites vacances et enfin 47 enfants durant les vacances d'été (hors DSP).

Le rapport financier fait apparaître, pour l'exercice 2021, un total des dépenses égal à 1 621 156,45 € nécessaires au fonctionnement des huit structures. Le financement du service est composé des recettes suivantes :

- Facturation des prestations aux familles : 1 014 614,22 €,
- Perception de diverses subventions et participations : 146 569,83 €,
- Participation intercommunale attendue : 497 011,02 €,
- Remboursement à la CCPO : 4 449,64 €.



• Travaux de rénovation des périscolaires

Des travaux d'amélioration des structures « périscolaires » ont été réalisés en 2021 :

- **Périscolaire de Innenheim** : pose de stores,
- **Périscolaire Europe** : peintures,
- **Périscolaire Parc** : finalisation de la reprise des sols au droit de la cuisine.

Un marché public de travaux alloti a été rédigé et soumis à la mise en concurrence. Les entreprises titulaires des différents lots ont été désignées.

• Animation jeunes

Depuis le début de l'année 2013, l'animation jeunesse est prise en charge par un marché public de services, sur une durée de 2 ans, par le Centre Arthur Rimbaud d'Obernai.

Le marché a été renouvelé fin d'année 2020 pour la période 2021/2022.

• Accueils de Loisirs Sans Hébergement durant les vacances d'été (ALSH été)

La CCPO a pris cette compétence afin de conserver une offre de loisirs « été » à Obernai et dans les villages suite à un désengagement de la CAF du Bas-Rhin.

La CCPO finance désormais les organismes gestionnaires à savoir l'ALEF pour les villages de Krautergersheim et Innenheim à hauteur de 15 225 € et le CSC Arthur Rimbaud pour Obernai à hauteur de 16 500 €.

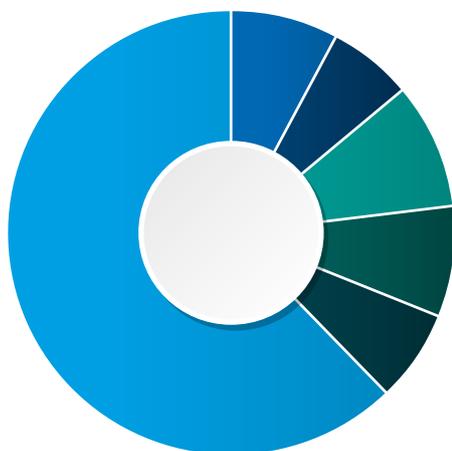
En 2022, une enveloppe budgétaire a été inscrite pour la finalisation de certains travaux notamment au périscolaire de Niedernai et au périscolaire de Krautergersheim.

La CCPO a versé un fonds de concours à la Commune de Meistratzheim dans le cadre des travaux d'extension du périscolaire situé au sein de l'ancien presbytère.

1,5 ETP des animateurs du Centre accompagnent les jeunes dans leurs projets et pour des activités. Les locaux jeunes sont proposés dans les villages de la CCPO. Des permanences ont lieu au sein des deux collèges du territoire. De nombreuses animations sont proposées dans les cinq villages de la CCPO.



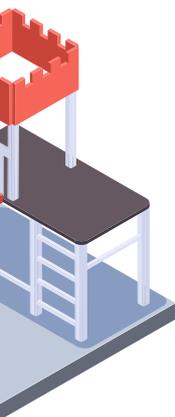
DÉPENSES 2021* :



●	Bernardswiller : 58 909,40 €
●	Innenheim : 47 246,12 €
●	Krautergersheim : 68 121,40 €
●	Meistratzheim : 60 055,96 €
●	Niedernai : 51 120,70 €
●	Obernai : 466 491,25 €

TOTAL : 751 944,84 €

**Ratio des dépenses par habitant (investissements compris)*



• Le Relais Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont les interlocuteurs privilégiés dans la relation entre le parent employeur et l'assistante maternelle salariée. Ils jouent un rôle essentiel dans la bonne diffusion de l'information et pour répondre aux attentes des parents employeurs et de leurs salariées.

La mise en place de Relais est encouragée par la CAF. Les Relais sont un service public municipal ou intercommunal, la compétence étant progressivement transférée aux intercommunalités.

**Le Relais a été créé en 1995
par la Ville d'Obernai.**



Le Relais est animé, depuis 2008, par une Éducatrice de Jeunes Enfants, fonctionnaire à temps partiel (à 50% soit 17,5h par semaine). Un second temps partiel à 50% a été recruté en 2019.

Depuis 2015, le Relais a ses locaux dans l'Espace Petite Enfance « Le Pré'O », et dispose d'un bureau et d'un espace d'accueil et accède (le lundi matin) à deux salles d'activités au Pré'O pour l'organisation d'ateliers.

Le Relais intercommunal depuis le 1^{er} janvier 2018.

La compétence « Relais Petite Enfance » est devenue intercommunale depuis début janvier 2018. C'est dorénavant la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) qui gère ce service, le personnel et les missions du Relais. Des animations sont proposées pour les Assistants Maternels et les jeunes enfants au Pré'O mais également dans les villages depuis 2019.

Les dépenses 2021 du Relais Petite Enfance s'élèvent à 10 843,14 €.

Nombre d'assistants maternels	2020	2021	2021 / 2020
Bernardswiller	17	16	-6%
Innenheim	12	12	0%
Krautergersheim	22	18	-18%
Meistratzheim	11	12	9%
Niedernai	14	13	-7%
Obernai	70	66	-6%
TOTAUX	146	137	-6%
dont en activité	126	110	





F - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs actions ont été menées en faveur du développement durable et touchent de façon transversale différentes politiques de la CCPO :

• Développement du compostage individuel

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les foyers du territoire qui font l'acquisition d'un composteur peuvent percevoir une subvention de 20 €. **En 2021, la CCPO a subventionné l'achat de 34 composteurs pour 31 maisons individuelles et 3 appartements.**

Dans le cadre de la délégation de service public en vigueur, **Véolia a mis en ligne une plateforme Internet regroupant des vidéos et des tutoriels pour répondre aux questions des usagers sur le compost : www.ccpso.infocompost.fr.** L'animateur de la plateforme est un référent sur le thème du compostage.



Les principales actions de prévention en 2021 ont été les suivantes :

Opération broyage des déchets de taille sur les déchèteries intercommunales. Cette opération est organisée sur les deux déchèteries. Elle s'est déroulée de mi-janvier jusqu'à la fin du mois de mars. Les déchets de taille étaient déposés en tas puis broyés par un prestataire. Le broyat était récupéré par les habitants comme paillage ou apport dans un composteur. **Cette opération a permis de détourner environ 153 tonnes de déchets verts et a produit 170 m³ de broyat.**



NON à la publicité et aux journaux d'annonces



STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Merci

OUI à l'info des collectivités

Autocollants stop-pub : un stock est toujours disponible dans les locaux de la CCPO. Une nouvelle commande de 1 500 exemplaires a été réceptionnée en 2021.

• Réalisation d'une recette anti-gaspi

Durant la période de fermeture des restaurants, la CCPO a profité de la disponibilité d'un chef étoilé Obernois pour filmer la réalisation d'une recette faite à base de restes alimentaires. L'objectif était de démontrer qu'il est facile de ré-accommoder des restes pour éviter de les jeter.

• Communication lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

C'est un moment privilégié pour communiquer sur la réduction de la production de déchets. En 2021, un plan de communication spécifique a été établi pour rebondir au niveau local sur cet événement et des vidéos ont été créées sur différentes thématiques. L'édition 2021 a été marquée par le lancement du Repair'café le 20 novembre. Chaque jour un thème différent était mis en avant à travers un visuel ou une vidéo :

- Le contenu de la poubelle
- Stop Pub
- L'impact du look
- Le compost
- Adoption de poules
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Noël Vert
- Furoshiki ou l'art d'emballer sans déchets



REPAIR CAFE

Samedi 20 novembre 2021, 9 bénévoles se sont réunis au Périscolaire Europe à Obernai pour proposer aux visiteurs de les aider à réparer leur petit électroménager cassé, abîmé ou en panne lors d'un moment convivial.

Toute la journée des appareils audio, des aspirateurs, des machines à café... ont été apportés.

Bilan de l'opération : **36,19 kg de déchets ont pu être évités grâce aux réparations de nos 9 bénévoles !**

Au total, 31 objets ont ainsi été pris en charge par les bénévoles :

- **14 appareils** ont pu être réparés sur place.
- **10 appareils** ont fait l'objet de conseils pour être réparés.
- **7 appareils** ont été déclarés irréparables.



• Plantation d'une haie pour la biodiversité à la déchèterie d'Obernai

Lors de la construction de la déchèterie d'Obernai en 2005, une haie a été plantée pour son intégration paysagère. Cette haie était composée de frênes et d'arbustes. Suite à une maladie, la quasi-totalité des frênes ont dû être abattus. Pour maintenir la cohérence paysagère et agir en faveur de la biodiversité, une nouvelle haie a été plantée au mois de février 2021. La CCPO a retenu pour cette plantation, des espèces produisant des fruits ou des graines favorables aux oiseaux et leur offrant un habitat. Les végétaux sont issus d'une pépinière locale.

Au total 240 végétaux ont été plantés au mois de février et dès l'automne suivant, la plupart portaient déjà des fruits.

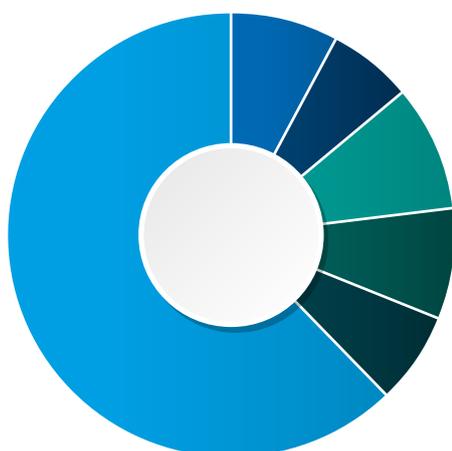
Février 2021

Juillet 2021

Septembre 2021



DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 3 103,57 €
- Innenheim : 2 489,10 €
- Krautergersheim : 3 588,89 €
- Meistratzheim : 3 163,97 €
- Niedernai : 2 693,23 €
- Obernai : 24 576,52 €

TOTAL : 39 615,29 €

**Ratio des dépenses par habitant*



G - LA PROMOTION DU TOURISME

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est compétente de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, s'agissant de la compétence de promotion du tourisme.

La Communauté de Communes perçoit la taxe de séjour du territoire intercommunal. Le produit de cette taxe s'élève en moyenne à 200 000 € par an, hors du fait de la crise sanitaire, la CCPO a perçu en 2021 uniquement 88 000 €.

La promotion du tourisme est confiée à l'Office de Tourisme. Les relations entre l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes sont régies par une convention d'objectifs triennale et par une convention financière annuelle. Les fonds versés permettent de couvrir l'animation touristique du territoire (accueil permanent des touristes à l'Office de Tourisme d'Obernai, animations saisonnières, concerts de Noël...).

• Partageons nos coups de cœur

En 2020, la Communauté de Communes a lancé un marché public de services relatif à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de communication en vue de promouvoir la Ville d'Obernai et les Terres de Sainte Odile dans un cadre touristique pour l'année 2021.

Deux agences de communication y ont répondu et la Creative Agency, basée à Obernai a été sélectionnée sur la pertinence de ses propositions.

En 2021, cette nouvelle stratégie de communication, nommée « Obernai : Partageons nos coups de cœur » a été déployée au national grâce aux médias presse, web et radios.

L'objectif de la campagne Partageons nos coups de cœur était d'attirer à nouveau les touristes à Obernai et au Pays de Sainte Odile malgré la période Covid.

60 offres ont été recensées auprès des commerçants, des hébergeurs et des restaurateurs du territoire. Toutes ces offres ont été mises en avant et consultables sur le site créé spécialement pour l'opération : www.partageonsnoscoupsdecoeur.alsace



À son arrivée chez un hébergeur, le touriste recevait une pochette où se trouvaient un badge et un carton expliquant l'opération et comment profiter de ces offres à sa disposition. Il pouvait ainsi consulter toutes les offres en cours et se rendre chez le commerçant de son choix participant à l'opération, présenter son badge et bénéficier ainsi d'une réduction, d'un cadeau, etc.

Une campagne radio a été diffusée sur les 10 plus grandes aires urbaines françaises : Bordeaux, Grenoble, IDF, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Rennes, Toulouse, Strasbourg (selon radio) à raison de 7 spots de 20 secondes, par jour, sur une semaine.



Les radios sélectionnées ont été :

- Chérie FM, avec 1 901 000 auditeurs quotidiens dont 60% de femmes et 70% de 25-59 ans.
- Nostalgie, avec 3 227 000 auditeurs quotidiens dont 53% d'hommes et 47% de femmes et 59% des 35-59 ans.

Une campagne de publicité a également été lancée sur Facebook. Cette campagne reprenait les visuels de l'opération sous forme de vidéo. Il a été démontré que les vidéos ont plus d'impact sur les utilisateurs des réseaux sociaux.

Cette campagne de publicité a permis de toucher plus de 75 000 personnes. Les vidéos ont été vues plus de 262 000 fois dont 250 000 lectures intégrales. Les spots ont donc permis de capter l'attention !

Les publications sur la page de l'Office de Tourisme d'Obernai ont généré plus de 140 000 vues.

Un jeu concours a été organisé sur cette même page et a permis de toucher 12 000 personnes, générer 214 réactions, 169 partages et 201 commentaires.

Un voyage de presse ainsi qu'un voyage influenceurs ont été organisés au mois de juin.

Richard Bayon, journaliste à Info Travel, 57 000 visiteurs uniques par mois et Dominique Bouchet journaliste à Travel Style, 20 000 visiteurs uniques par mois ont été invités pour 2 jours de découvertes au Pays de Sainte Odile du 9 au 10 juin 2021. L'article « Atouts cœur à Obernai Sainte Odile » a été publié par Info Travel en juin 2021 et l'article « Obernai, reine d'Alsace » a été publié par Travel Style en juillet 2021.

Les influenceurs Travel With Meyl, 34 100 abonnés et La Valise à Fleurs, 25 400 abonnés ont également été conviés du 13 au 15 juin 2021 pour l'un et du 18 au 20 juin 2021 pour l'autre.

Travel With Meyl a publié 59 stories permanentes, un post qui a généré 621 likes ainsi qu'un article documenté sur son blog. La Valise à Fleurs a publié 50 stories permanentes, 3 posts, 12 photos pour un total de 2 071 likes ainsi qu'un article documenté sur le blog.

DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 29 175,99 €
- Innenheim : 23 399,54 €
- Krautergersheim : 33 738,41 €
- Meistratzheim : 29 743,85 €
- Niedernai : 25 318,50 €
- Obernai : 231 038,63 €

TOTAL : 372 414,92 €

*Ratio des dépenses par habitant



H - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

• Une stratégie de développement économique durable pour le territoire

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est le principal pôle d'emplois du Piémont des Vosges, avec **801 établissements et 11 000 emplois (dont 9 500 salariés) sur le territoire.**

L'indicateur de concentration d'emplois est élevé (125 %), il y a en effet **plus d'emplois sur le territoire que d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire.**

Enfin, **236 commerces de détail dont 56 alimentaires et 180 non-alimentaires,** viennent compléter ces chiffres clés de l'économie.



Réunion « Attractivité et enjeux du territoire »

Le développement économique repose dorénavant essentiellement sur la Région et sur les collectivités locales.

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile peut agir dans trois grandes thématiques :

- **l'attractivité du territoire par le soutien aux entreprises,** l'animation de réseaux, l'accompagnement de projets,
- **les actions d'intérêt communautaire par le soutien aux commerces,** l'aide à l'implantation d'entreprises, la création d'un schéma de développement commercial dans l'espace communautaire,
- **la gestion et l'animation des parcs d'activités.**

• Une stratégie autour de 4 axes

Les Elus de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile ont manifesté la volonté de structurer le développement économique du territoire durant la période du mandat 2020-2026.

Un certain nombre d'actions ont été menées sur le terrain entre mars et septembre 2021 parmi lesquelles :

- **des rencontres avec les Elus** de chaque commune sur le thème de l'économie,
- **des prises de contacts et des visites d'entreprises et de commerces,**
- **des réunions de travail avec des chefs d'entreprises,**
- **le lancement des premières études** sur le commerce et sur un Tiers-Lieu,
- **l'état des lieux et la rédaction d'une stratégie de développement économique durable** pour le territoire sur la période 2021-2025.

La durabilité d'une économie peut se définir comme la capacité des entreprises et des collectivités à aller vers une triple performance basée sur les trois piliers du développement durable :

- **Environnemental :** compatibilité entre l'activité de l'entreprise de la collectivité et le maintien des écosystèmes,
- **Social :** conséquences sociales et sociétales de l'activité de l'entreprise de la collectivité pour l'ensemble de ses parties prenantes,
- **Economique :** l'activité doit être viable.

La stratégie a donc été structurée autour des quatre axes suivants :



• Création d'un Espace Entreprises

Les Elus ont décidé de doter le territoire d'un « Espace Entreprises - Tiers-Lieu » en s'appuyant sur une étude d'opportunité et de positionnement.

Parmi les nombreux impacts socio-économiques et environnementaux de ce projet, les Tiers-Lieux :

- renforcent **l'attractivité et la dynamisation du territoire**,
- favorisent l'ancrage de **la création d'entreprises**,
- rassemblent les entrepreneurs d'un territoire, encouragent de nouveaux actifs à venir s'installer et **donnent ainsi lieu à des projets innovants**,
- participent à une démarche de **redynamisation de commerces**, en leur donnant un nouvel élan,
- contribuent à une **meilleure qualité de vie et améliorent la performance** des actifs, entreprises individuelles, usagers utilisant les tiers-lieux, par moins de temps passé sur les déplacements domicile/travail,
- **apportent une parfaite réponse aux enjeux environnementaux** par une réduction des déplacements domicile/travail et donc de la pollution.



L'enjeu est de répondre à une **demande latente des entreprises, des entrepreneurs et des salariés du territoire**. Cette attente s'est accentuée avec la crise sanitaire qui a fait émerger de nouveaux modes de travail et notamment le télétravail.

La Communauté de Communes s'est portée acquéreur d'un **espace de bureaux de 660 m² et de places de stationnement équipées d'ombrières photovoltaïques** pour y héberger ce lieu.

Une enquête en ligne a permis de rassembler **plus de 230 réponses sur les besoins et les attentes des actifs du territoire**.

Les réponses ont été maintenant analysées et consolidées. Elles permettront de **co-construire l'offre de ce futur espace avec les partenaires et acteurs économiques** du territoire concernés.

• Les dépenses courantes liées à la compétence développement économique

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile supporte des dépenses liées à l'exploitation courante de ses parcs d'activités.

Il s'agit des dépenses liées aux frais d'électricité, d'entretien des espaces verts, d'interventions diverses en cas de sinistres (changement de lampadaires...).

• Les actions de soutien à l'économie

En 2021, des **actions de soutien aux commerçants** ont été organisées par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile afin de soutenir l'économie fortement impactée par les effets de la crise sanitaire.



Dimanche Shopping

Les commerçants d'Obernai ont reçu l'autorisation d'ouvrir leurs commerces les dimanches 17, 24 et 31 janvier 2021 de 9h à 17h30.

Une affiche a été créée pour l'occasion et distribuée à tous les commerçants. Les commerçants ont ainsi pu participer à la diffusion de l'information en l'affichant sur leur vitrine.

La communication a également été assurée à travers les réseaux sociaux et sites internet de la Communauté de Communes et de la Ville d'Obernai.

Une insertion presse a été publiée dans 2 éditions du Courrier des Vosges.

Shopping d'été

Les samedis 3 juillet, 7 août et 4 septembre 2021 de 14h à 18h, la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile **ont organisé les après-midis « Shopping d'été »**.

Lors de ces après-midis, les commerçants et métiers de bouche disposant d'une boutique, d'un bar, café ou restaurant dans le périmètre du centre-ville d'Obernai ont pu procéder à une vente « hors les murs » sur le trottoir, devant leur magasin.

Le centre-ville a exclusivement été réservé aux piétons.

À partir de 13h30 les rues du centre-ville ont été fermées à la circulation automobile pour la bonne organisation de l'après-midi. L'accès au Parking des Fines Herbes a cependant été préservé.

Une ambiance musicale a été assurée par l'Office de Tourisme d'Obernai.

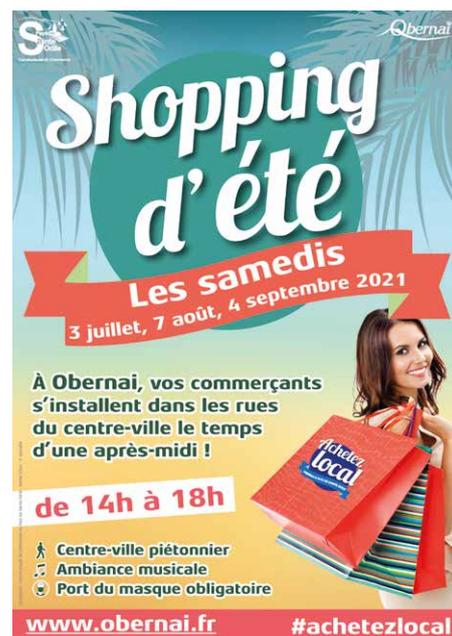
En allant à la rencontre des commerçants avant le début de l'opération, ils nous ont fait part de leur grande satisfaction de voir ce type d'événement organisé par la CCPO et la Ville d'Obernai.

Un flyer a été distribué en toutes boîtes aux lettres sur l'ensemble du périmètre impacté par la fermeture des rues du centre-ville à la circulation et au stationnement. Des affiches 2m² ont été placées dans le mobilier de la Ville d'Obernai.

Un communiqué de presse a été envoyé à tous les contacts presse du territoire pour relayer l'information. Une insertion presse de l'affiche a été publiée dans le Courrier des Vosges, sur 3 éditions.

Des spots publicitaires ont également été diffusés sur Top Music et Dreyeckland, une semaine avant chaque date à raison de 7 à 8 spots par jour.

Une campagne de communication digitale a également été déployée sur les réseaux sociaux et sites internet de la Communauté de Communes et de la Ville d'Obernai.

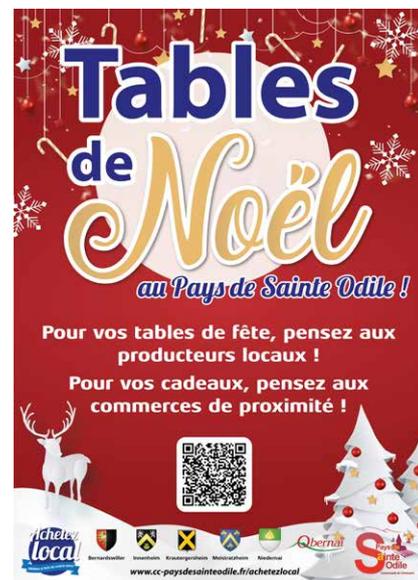


Shopping de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année et pour inciter les habitants de la CCPO à acheter et consommer local, la **Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile** a réédité la campagne « **Shopping de Noël** ».

Des affiches « **Shopping de Noël : soutenez vos commerces** » et « **Tables de Noël : pensez à vos producteurs locaux** » ont été éditées en deux versions : Obernai et Pays de Sainte Odile.

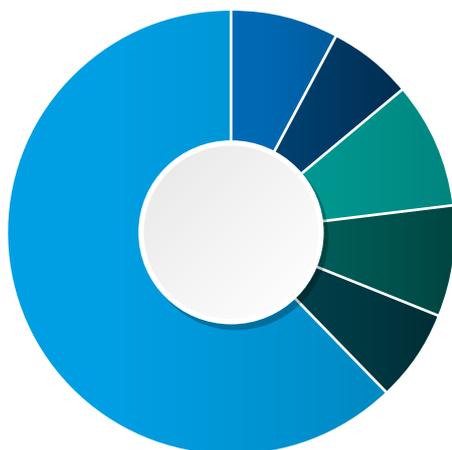
Ces affiches ont ensuite été distribuées aux commerçants et producteurs locaux. Des formats 2m² ont été imprimés et installés sur les panneaux au centre-ville.



Le visuel a également été diffusé dans la presse locale, notamment dans le Courrier des Vosges où il a occupé un espace d'une demi-page.

60 000 sacs à baguettes et viennoiseries ont été imprimés et distribués aux boulangers de tout le territoire. L'impact des sacs à baguettes auprès de la cible a été très positif.

DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 8 629,99 €
- Innenheim : 6 921,37 €
- Krautergersheim : 9 979,51 €
- Meistratzheim : 8 797,96 €
- Niedernai : 7 488,98 €
- Obernai : 68 339,10 €

TOTAL : 110 156,90 €

*Ratio des dépenses par habitant

• Recrutement

Responsable du Développement économique

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes est compétente, en vertu de ses statuts, en matière d'actions de développement économique pour l'aménagement et la gestion notamment de ses Parcs d'Activités mais également pour le tourisme, la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales. Le territoire compte plusieurs Parcs d'Activités avec des entreprises de toutes tailles et la demande d'implantation de nouvelles entreprises ne cesse de croître.

Le 1^{er} février 2021, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a recruté un agent en charge du développement économique du territoire.

L'un des principaux projets 2021 de la Communauté de Communes a été l'élaboration d'une stratégie de développement économique pour le territoire.



Aux côtés des élus, il est le référent des entreprises implantées sur le territoire et traite les nouvelles demandes d'implantation.

Il travaille également sur des projets spécifiques et des recommandations à faire auprès des Elus, notamment sur le développement d'un réseau d'acteurs économiques sur le territoire.

Dans le cadre de la stratégie de développement économique, la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales ont été traités. Les recommandations ont abouti au recrutement d'un Manager du commerce.

Manager du commerce

Le commerce connaît de profondes mutations depuis ces derniers mois et ces dernières années et celles-ci s'accroissent avec la crise sanitaire actuelle. C'est pourquoi les Elus ont souhaité anticiper et répondre aux attentes de demain en matière d'offre commerciale sur leur territoire.



Afin de relever ce défi face aux nouveaux enjeux économiques, techniques et sociétaux, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a procédé au recrutement d'un manager du commerce.

L'agent a été recruté le 1^{er} décembre 2021. Il a comme rôle de :

- concevoir les opérations, les projets d'actions commerciales, les politiques collectives d'animation et de promotion,
- s'appuyer sur les études / diagnostics existants pour faire la proposition d'un plan d'actions dont les objectifs sont :
 - le développement de l'offre commerciale,
 - la modernisation du commerce,
- mettre en œuvre le plan d'actions validé.

Son action s'exerce en étroite collaboration avec les Elus des communes et de l'intercommunalité, les associations de commerçants, avec les Conseillers commerce des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat dans le cadre de la création et de l'entretien de synergies entre les différents acteurs.

Le point essentiel de son métier réside dans sa connaissance du tissu commercial et à sa faculté de transposer ses acquis dans un domaine nécessitant un haut niveau relationnel et ce sur tout le territoire.



I - MOBILITÉ, TRANSPORTS

TRANSPORT PUBLIC URBAIN **PASS'O**

Le transfert de la compétence mobilité a entraîné le transfert des contrats et des biens rattachés à la compétence transférée à compter du 1er juillet 2021. Ainsi, la CCPO est devenue titulaire de plein droit et dans les mêmes conditions du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport urbain Pass'O, en lieu et place de la Ville d'Obernai qui a cédé sa compétence.

La Ville d'Obernai a mis en place un transport public urbain en 2005, en confiant la gestion du service à un prestataire spécialisé via un contrat de délégation de service public.

Le service public Pass'O se caractérise par une vision volontariste d'organisation des déplacements au sein d'Obernai et promeut des valeurs de mobilité répondant à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et d'aménagement :

- Une offre de mobilité adaptée aux enjeux d'une ville moyenne
- Une dimension économique
- Une offre intermodale
- Une dimension sociale et solidaire
- Une dimension environnementale

• Le réseau Pass'O

- 1 - **Deux lignes régulières** : les lignes A et B ;
- 2 - **Des services à la demande fonctionnant sur réservation** : la navette Temp'O, le transport à la demande Pass'O+, le service de « Porte à Porte » destiné aux personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite et le service Flex'O ;
- 3 - **Des services spéciaux** (navette du Marché de Noël) ;
- 4 - **Le service Vél'O de location de vélos**, comprenant 10 vélos à assistance électrique.

• L'offre kilométrique et la contribution financière

Le contrat de délégation comprend les deux éléments centraux suivants :

- L'offre kilométrique globale
- La contribution financière forfaitaire de la collectivité

Soit au total : 5 741 872 € (hors formule d'actualisation des prix)

• La fréquentation du réseau Pass'O

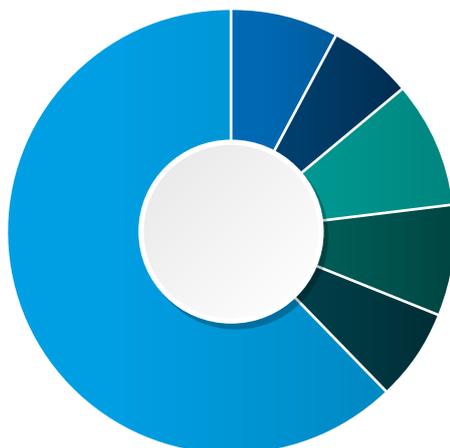


Les fréquentations annuelles des dernières années : 92 034 voyages en 2017, 89 305 en 2018, 84 298 en 2019, 42 486 en 2020 et 53 133 au 31.12.21.

La pandémie a fortement impacté les fréquentations :

- en 2020 : -49,6% par rapport à la fréquentation de 2019
- en 2021 : +25,1% par rapport à la fréquentation de 2020.

DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 30 772,23 €
- Innenheim : 24 680,66 €
- Krautergersheim : 35 606,18 €
- Meistratzheim : 31 401,04 €
- Niedernai : 26 724,29 €
- Obernai : 243 819,81 €

TOTAL : 393 004,21 €

*Ratio des dépenses par habitant

LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)



Depuis 2003, la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile (CCPO) a mis en place un service de Transport à la Demande « COM'TAXI ». Ce transport public se veut complémentaire aux services de transport en commun existants (trains TER, cars des lignes scolaires et lignes interurbaines Fluo Grand Est 67, bus du transport urbain d'Obernai Pass'O). Il est

destiné à faciliter le transport des personnes au sein du territoire afin d'accéder aux différents services et commerces, à raison d'un maximum de 3 allers-retours par semaine.

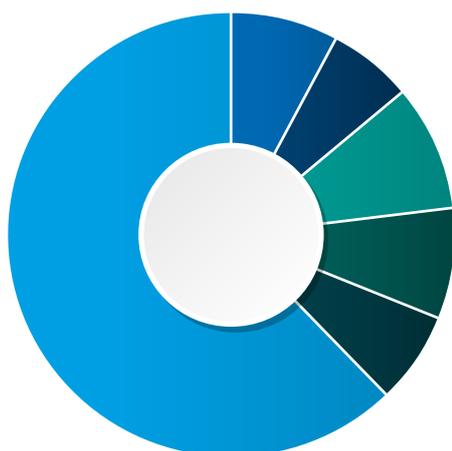
Depuis 2003, 14 511 trajets ont été effectués par plus de 620 usagers.

En 2021, 537 déplacements ont été effectués, une fréquentation encore fortement impactée par la Covid19.

Le financement de ce service de transport est couvert à 16,9% par les usagers, la Communauté de Communes finance 53,1% et la Région Grand Est 30%.



DÉPENSES 2021* :



●	Bernardswiller : 672,01 €
●	Innenheim : 538,96 €
●	Krautergersheim : 777,10 €
●	Meistratzheim : 685,09 €
●	Niedernai : 583,16 €
●	Obernai : 5 321,54 €

TOTAL : 8 577,87 €

**Ratio des dépenses par habitant*

LES PISTES ET ITINÉRAIRES CYCLABLES

• Le réseau

La Communauté de Communes bénéficie d'un maillage complet de son territoire en itinéraires cyclables en site propre ou à usage mixte agricole-cyclable. Les 30 km d'itinéraires cyclables intercommunaux sont utilisés tout au long de l'année par les habitants de la CCPO pour des déplacements utilitaires ou de loisirs mais également par des cyclotouristes.

Le cyclotourisme génère des retombées économiques en hausse. Les dépenses moyennes par jour d'un cyclotouriste sont plus importantes que celles d'un touriste.

Notre territoire est directement concerné par le développement du cyclotourisme, grâce à sa situation, à proximité de Strasbourg et de la frontière allemande et sur le tracé de l'EuroVelo 5 et de la Véloroute du Vignoble. Des retombées économiques sont aussi remarquées dans certains commerces des communes de la CCPO.

La promotion du cyclotourisme est réalisée par les instances régionales (dont le site www.alsaceavelo.com) et par l'Office de Tourisme d'Obernai. Par ailleurs, des services de location de vélo sont proposés à Obernai.

Obernai / Bernardswiller :
1,15 km, piste mixte,

Obernai / Bischoffsheim :
1,80 km, piste mixte,

Obernai / Goxwiller :
1,40 km piste mixte,

Obernai / Krautergersheim :
4,84 km, piste mixte avec passage
d'engins agricoles,

Obernai / Niedernai :
1,85 km en site propre,

Niedernai / Meistratzheim :
1,4 km, piste en site propre,

Innenheim / Krautergersheim :
1,5 km, piste en site propre

Niedernai / Valff :
950 mètres, piste mixte,

**Innenheim / Griesheim-près-
Molsheim :**
2,30 km, piste en site propre,

Meistratzheim / Krautergersheim :
2,7 km, en site propre,

Bernardswiller / Heiligenstein :
1,2 km piste mixte,

Krautergersheim / Hindisheim :
4,7 km de piste cyclable
(maîtrise d'ouvrage départementale).

Bernardswiller / Ottrott :
2,1 km, piste mixte avec passage
d'engins viticoles,

Le dernier itinéraire créé en 2021

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a décidé, dans le cadre de l'exécution de son Plan Vélo Intercommunal, de réaliser l'itinéraire cyclable Bernardswiller / Ottrott sur une distance de 2,1 km. Le tronçon se situe au cœur du périmètre viticole de la commune de Bernardswiller, il s'agit d'un itinéraire mixte agricole/cyclable en site propre permettant également le raccordement à la voie verte « portes du bonheur ».



Un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'itinéraire cyclable entre Bernardswiller et Ottrott a été conclu entre la CCPO et le groupement de maîtrise d'œuvre BEREST/PARENTHÈSES.



Afin de concrétiser le projet de réalisation de l'itinéraire cyclable entre Bernardswiller et Ottrott la Commune d'OTTROTT a accepté de mettre à disposition à titre gratuit le terrain d'assiette situé sur la portion du chemin rural dit « OBERHUETTWEG » de la Commune d'Ottrott compris entre la voie verte et la limite du ban communal de Bernardswiller sur une longueur de 215 mètres au profit de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. La commune de Bernardswiller était propriétaire du reste de l'emprise.

Dans le cadre des études préalables, tout l'itinéraire a fait l'objet d'une étude environnementale. Le chantier a fait l'objet d'un suivi écologique, les personnels ont été sensibilisés aux espèces faunistiques vivant à proximité (sonneurs à ventre jaune, lézards et toute espèce protégée). Le cabinet ECOLOR a accompagné la CCPO dans ce travail.

Le chantier a pu se dérouler sans atteinte aux espaces naturels et aux espèces sauvages.

À la suite de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, l'entreprise EUROVIA a été désignée pour les travaux d'aménagement. Ils ont été en charge de purger les sols, de constituer une structure de chaussée, de gérer l'écoulement des eaux de ruissellement, de la pose des enrobés et de la signalétique.



Les travaux se sont déroulés au printemps 2021 et ont pu être réceptionnés dès le 21 avril 2021. L'itinéraire a ainsi pu être utilisé par le grand public dès le printemps 2021.

• Les actions d'accompagnement pour encourager la pratique du vélo

Différentes actions sont conduites pour encourager les déplacements à vélo sur notre territoire et créer une « culture vélo » y compris pour les déplacements quotidiens.

► Le Défi-Vélo

La Communauté de Communes est devenue, à compter de 2020, partenaire du défi-vélo régional et organise aussi un challenge intercommunal.

Bilan de l'édition 2021 du défi :

- Bilan régional : 308 établissements et 2 400 participants, avec 411 920 km parcourus et 59 000 kg de CO² évités. **L'école d'Innenheim est arrivée en seconde place du classement régional et l'école de Krautergersheim en troisième position.**

- Bilan du Pays de Sainte Odile (qui s'est déroulé du 17 mai au 6 juin 2021) : **7 employeurs ont participé au défi « Au boulot, j'y vais à vélo ». Les 8 écoles élémentaires d'Obernai, de Bernardswiller, d'Innenheim, de Niedernai, de Meistratzheim et de Krautergersheim ont participé au défi « A l'école, j'y vais à vélo, à pied ou en trottinette ».** Soit 35 classes participantes et près de 600 enfants qui sont venus à l'école sans voiture durant le défi, soit 80% des enfants.

Le classement intercommunal :

► LES ÉCOLES

1. Ecole élémentaire d'Krautergersheim
2. Ecole élémentaire d'Innenheim
3. Ecole élémentaire de Meistratzheim

► LES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS

1. Agence DNA d'Obernai
2. Association Dauphins d'Obernai
3. Cabinet géomètre Claude Andres
4. Agence Web671

Taux de participation
(à vélo, à pied ou en trottinette)

89 %

80 %

67 %



► La Prime Vélo

Un dispositif intercommunal d'aide à l'acquisition de vélos neufs a été mis en place par la CCPO le 13 février 2019.

La CCPO a accordé en 2021, 275 aides pour l'achat de 224 vélos à assistance électrique, 47 vélos classiques, 4 vélo cargo ou tricycle. De nombreux bénéficiaires ont indiqué leur intention d'utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens en remplacement de trajets en voiture.

Depuis la mise en place du dispositif a concerné l'acquisition de 793 vélos neufs .

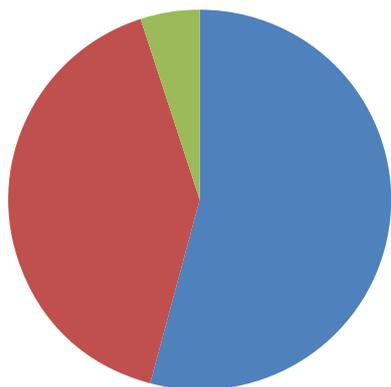
Le dispositif a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2023.

Le montant total des aides s'élève à 28 674 € en 2021.



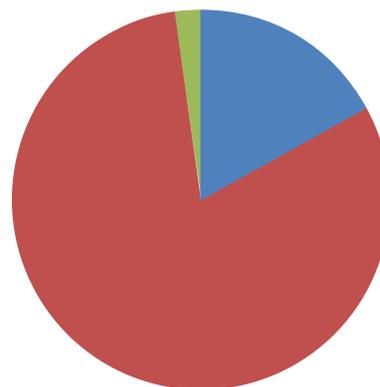
Bilan 2021 du dispositif :

Les bénéficiaires :



Femme : 54 %
Homme : 41 %
Enfant : 5 %

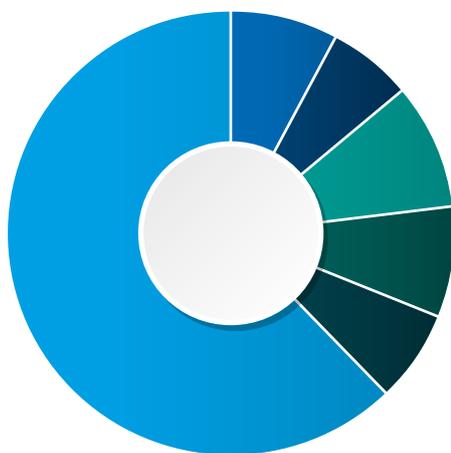
Les types de vélo :



Vélo classique : 17 %
VAE : 81 %
Tricycle-Vélo cargo : 2 %

Dépenses des habitants : **794 573 €**

DÉPENSES 2021* :



Bernardswiller	: 39 731,12 €
Innenheim	: 31 864,89 €
Krautergersheim	: 45 944,11 €
Meistratzheim	: 40 504,41 €
Niedernai	: 34 478,08 €
Obernai	: 314 622,48 €

TOTAL : 507 145,10 €

**Ratio des dépenses d'entretien et fonctionnement par habitant*





J - L'URBANISME ET LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a voté la prise de compétence en matière de Plan local d'urbanisme (PLU) le 23 novembre 2016, avec effet au 1er janvier 2017.

L'article 136 de la loi Alur du 24 mars 2014 prévoyait le transfert automatique de la compétence aux communautés de communes à compter du 27 mars 2017, sauf si la collectivité organisait son transfert de manière volontaire avant cette date. C'est l'option qui a été choisie par la CCPO.



Depuis le transfert de compétence, la CCPO a œuvré à diverses évolutions des documents d'urbanisme communaux :

- 2017 : modification des PLU de Krautergersheim, Meistratzheim et Obernai ;
- 2018 : modification simplifiée du PLU d'Innenheim et mise en compatibilité du document afin d'intégrer la déclaration de projet relative à l'autoroute A355 portée par les services de l'Etat (Contournement Ouest de Strasbourg) ;
- 2018 / 2019 : révision du POS de Bernardswiller en PLU.



En 2021, la CCPO a conduit une procédure de modification du PLU de Meistratzheim en collaboration avec la commune, ayant pour principal objet d'ajuster les règles d'utilisation du sol en zone « A Urbaniser » à vocation économique (IAUx). Ces évolutions ont permis de mettre à jour les règles du PLU applicables sur la zone d'activités du Bruch, projet mené par ailleurs par la collectivité au cours de l'année. Les évolutions ont notamment concerné la hauteur maximale des constructions, les règles de stationnement, ou encore la part d'espaces verts sur les parcelles.

Depuis 2019, la CCPO a également initié deux projets majeurs pour le territoire en termes d'urbanisme réglementaire :

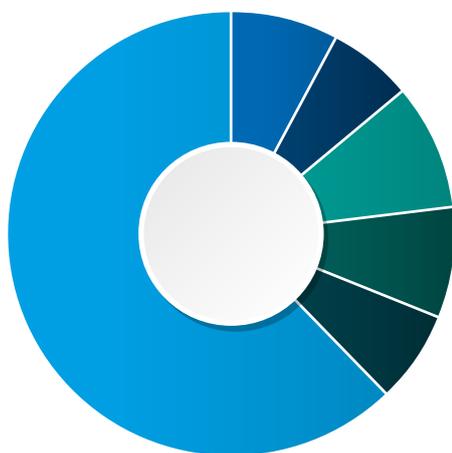
• **L'élaboration d'un Règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) :**

Il vise à mieux réglementer la publicité extérieure et les enseignes et nourrit ainsi l'ambition d'améliorer la qualité du cadre de vie, de lutter contre les nuisances visuelles, de favoriser la mise en valeur du paysage et du patrimoine culturel et de participer aux efforts d'économies d'énergies. Celui-ci a été prescrit le 25 septembre 2019 et sa réalisation a été confiée à la société Cadre & Cités. Il s'appliquera sur l'ensemble du territoire au cours de l'année 2022.

• **L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) :**

En 2020, un appel d'offres a été lancé pour l'élaboration du PLUi. La mission d'étude a été confiée au bureau d'études spécialisé Cittanova. Après un travail de pré-diagnostic réalisé par le bureau d'études en 2021, la CCPO a prescrit officiellement l'élaboration du PLUi le 10 novembre 2021 et a initié sa réalisation. Ce document unique remplacera à terme les six PLU communaux actuels et intégrera également un volet habitat valant Programme local de l'habitat (PLH). Il devrait entrer en application courant 2024. De nombreux temps d'échange avec la population et les acteurs du territoire sont planifiés courant 2022 dans le cadre de la concertation.

DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 4 251,30 €
- Innenheim : 3 409,60 €
- Krautergersheim : 4 916,10 €
- Meistratzheim : 4 334,04 €
- Niedernai : 3 689,22 €
- Obernai : 33 665,17 €

TOTAL : 54 265,43 €

**Ratio des dépenses par habitant*

Recrutement d'une chargée d'urbanisme

Afin de mener à bien ces missions, la CCPO a créé un poste de chargé(e) de l'urbanisme en avril 2021.

Le 1^{er} avril 2021, l'agent a intégré l'équipe professionnelle de la Communauté de Communes en tant que chargée d'urbanisme.

Elle assure une assistance technique dans le cadre de la collaboration avec les communes membres et un conseil en matière d'urbanisme prévisionnel (SCoT, PLU...) ainsi que le suivi de l'approbation du RLPi et participe aux travaux du PETR.

En lien avec le bureau d'études, elle suit et anime l'ensemble de la procédure d'élaboration du PLUi et des procédures communales ; ainsi que des processus généraux de concertation mis en place, et plus généralement, elle participe aux réflexions en matière d'aménagement et de projet urbain menées par les communes en lien avec les services opérationnels.

Son poste consiste également à gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration du PLUi (gestion administrative et juridique, communication, concertation, etc.) ainsi que l'intervention et la production du Bureau d'Études. Elle participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement.



Depuis le 27 décembre 2010, et dans le respect des procédures de mise en concurrence, les équipements aquatiques de la CCPO, L'O et la piscine Plein-Air ouverte en 2016, sont exploités en délégation de service public.



L'objectif majeur de la collectivité est de ne pas prendre tous les risques liés à l'exploitation du service, par ce biais la CCPO transfère une bonne part de responsabilité au délégataire et bénéficie de l'expertise d'un tiers en termes de gestion (commercial, marketing, RH, comptable, réglementaire, etc.).

Reste à la charge de la Communauté de Communes, le versement de la contribution forfaitaire pour contrainte de service public : 1 190 199,24 €.

La CCPO entreprend chaque année des travaux d'investissement afin d'améliorer la performance énergétique des équipements ou afin de les maintenir en bon état de fonctionnement.

En 2021 : pose du pentagliss, divers aménagements intérieurs et frais de fonctionnement de l'ensemble du bâtiment pour 459 460,69 €.

La Communauté de Communes prend en charge le transport des scolaires (maternelles – élémentaires) des 6 communes de la Communauté de Communes pour la pratique de la natation scolaire à L'O à hauteur de 2 110 € en 2021.



Chaque année, la Communauté de Communes entreprend des travaux d'investissement afin d'améliorer la performance énergétique des équipements ou afin de les maintenir en bon état de fonctionnement.

Cette année, le pentaglisse abîmé par le temps, a été remplacé par **une nouvelle structure durable entièrement en inox.**

27 décembre 2010

- Ouverture de l'Espace Aquatique L'O.
- À ce jour, plus de 3 millions de visiteurs ont fréquenté L'O.
- Ouverture du Rest'O.

11 juin 2016

Ouverture de la Piscine Plein-Air.

25 septembre 2019

Attribution d'une convention provisoire de gestion pour la gestion et l'exploitation de l'Espace Aquatique L'O et de la Piscine Plein-Air à la Société Récréa, pour la période 2019-2020.

25 novembre 2020

Attribution après mise en concurrence de la DSP 2020-2027 à la Société Récréa.

13 avril 2021

Le pentaglisse abîmé par le temps, a été remplacé par **une nouvelle structure durable entièrement en inox.**



• L'unité de cogénération

Un des principaux investissements concerne l'installation d'une unité de cogénération sur l'emplacement d'une ancienne chaudière.

Disposer d'une unité de cogénération dans un espace aquatique est très rare alors même que ces installations sont énergivores. La société ENGIE Solutions, sous-traitant du délégataire, est en charge de l'installation de cette unité de cogénération.

Le principe de la cogénération est de produire localement de l'électricité à partir d'une énergie thermique (gaz naturel pour l'espace aquatique L'O), tout en récupérant la chaleur produite.

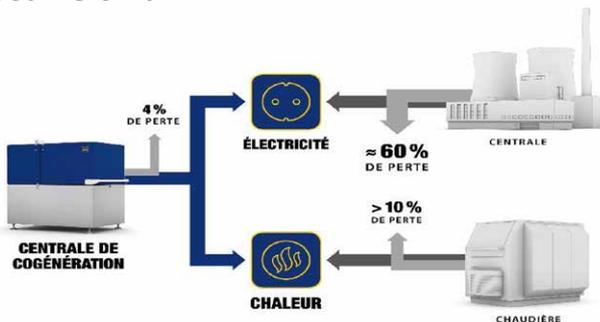
Depuis la chaufferie, l'unité de cogénération permettra de chauffer les bassins et les locaux de l'Espace Aquatique L'O grâce à sa puissance thermique de 286 kW. Simultanément, elle produira de

l'électricité qui sera revendue au fournisseur d'électricité local.

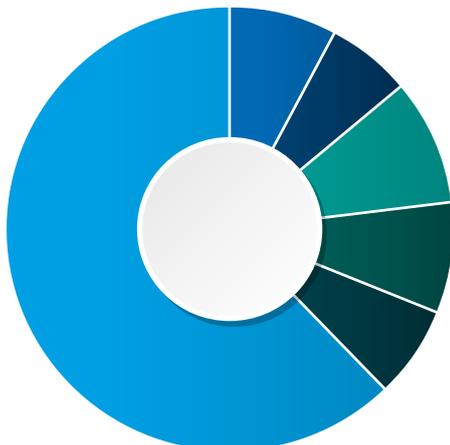
Le pic de production de cette unité de cogénération s'étendra de novembre à mars, soit la période correspondante au plus important besoin en chauffage du bâtiment. Son fonctionnement est prévu pour 3 500 heures, soit une disponibilité de 96,5%. Elle couvrira ainsi la majeure partie des besoins de chaleur sur cette période.

L'unité de cogénération produira 600 MWh /an soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 135 foyers.

Conformément aux termes du contrat, le délégataire réalise l'investissement (estimé à 240 000 €), financé par la Communauté de Communes. L'unité de cogénération sera installée mardi 4 janvier 2022 à l'Espace Aquatique L'O, elle entrera en fonctionnement début mars 2022.



DÉPENSES 2021* :



- Bernardswiller : 133 289,79 €
- Innenheim : 106 900,20 €
- Krautergersheim : 154 133,09 €
- Meistratzheim : 135 884,02 €
- Niedernai : 115 666,91 €
- Obernai : 1 055 494,11 €

TOTAL : 1 701 368,12 €

dont 10 538 € de taxe foncière
*Ratio des dépenses par habitant
(investissements et entretien compris)



L - LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

• Le Parc d'Activités du Bruch à Meistratzheim



Le Parc d'Activités du Bruch est localisé à l'entrée Est au lieudit « Im Rechen », de la commune de Meistratzheim. Sa création est prévue sur une emprise de 3,19 hectares.

Le projet prévoit l'aménagement de parcelles de tailles moyennes et diversifiées, répondant aux besoins des demandes des entreprises. Il permettra le développement ou l'installation de nouvelles activités.

Le projet retenu consiste à réaliser en une tranche unique un lotissement à usage d'activités comprenant une dizaine de lots, compris entre 15 et 62 ares.

Les règles de performance environnementale ont été renforcées pour répondre aux enjeux de développement durable via le permis d'aménager :

- **Performance énergétique des constructions renforcée** (objectif : RE2020).
- **Confort thermique** : protections solaires aux ouvertures, systèmes de rafraîchissement passif.
- **Systèmes de production d'énergie photovoltaïque** en toiture.
- **Nouvelles mobilités** :
 - Pré-équipement de 10% des places de stationnement pour la recharge des véhicules électriques,
 - Des locaux vélos plus qualitatifs (plus sécurisés et mieux dimensionnés).
- **Espaces verts augmentés de 10 à 20 % et favorables à la biodiversité.**

Véritable transition paysagère entre milieu urbain et agricole, le Parc d'Activités du Bruch sera doté d'essences d'arbres et arbustes qui favoriseront la biodiversité.

Aucun élément particulier lié au paysage du site actuel n'est supprimé ou modifié.

L'entrée du Parc d'Activités se caractérise par deux voies séparées par un îlot et d'un accès piéton/cycliste de 5 mètres de large. Cet aménagement assure la continuité avec la voie verte projetée le long de la limite Sud-Ouest du Parc d'Activités, et qui la reliera au village.

Ce Parc d'Activités permettra de doter la commune de Meistratzheim d'un lotissement dédié à l'accueil des activités économiques.

Les entreprises feront acte de candidature pour leur projet d'implantation à Meistratzheim.



• Réhabilitation de la rue du Général Leclerc à Obernai

La Divinale était l'ancienne cave coopérative d'Obernai dont l'activité s'est arrêtée en 2013.

Au total, le site de 3 hectares devrait accueillir **une trentaine d'entreprises**, mêlant des activités commerciales, tertiaires et libérales ainsi que des entreprises artisanales.

À l'entrée de la zone, un bâtiment accueillera des bureaux sur trois niveaux. L'arrière de la zone accueillera deux bâtiments d'activités.

Sur l'artère principale du site, rétrocédée à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, sera créé un arrêt Pass'O. **Un réseau de pistes cyclables en site propre desservira la Divinale par la rue du Général Leclerc. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo de la Ville d'Obernai et sera cofinancé par la Communauté de Communes.**



Les travaux de réhabilitation de la friche ont démarré, la zone devrait être terminée début 2023 et pourra accueillir près de 200 emplois.

Les travaux de voirie au droit de la rue du Général Leclerc démarreront en 2022.

• Le Parc d'Activités Economique Intercommunal

2014 : arrivée des entreprises FESTEIN Charcuterie Vallée de la Bruche, ROMA et Transports HUCK.

En 2016 : installation de l'entreprise Est PR, groupement d'entreprises spécialisées dans l'automobile.

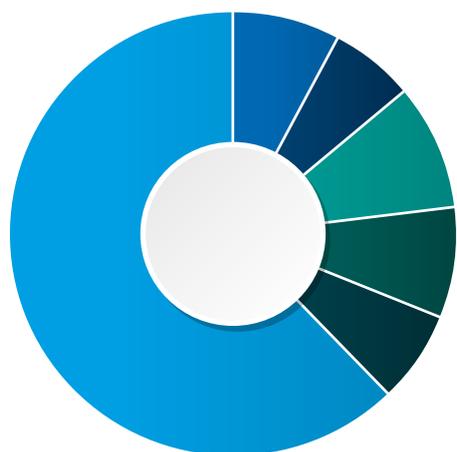
En 2018 : installation de l'entreprise ROMA. Le site accueille une usine de fabrication de volets.

La totalité de la surface du PAEI a été vendue. La viabilité définitive de la voirie a été réalisée par la CCPO en 2019. Le budget est en cours de clôture.

Le Parc d'Activités Economiques représente environ 220 emplois.



DÉPENSES 2021* :



●	Bernardswiller : 27 317,09 €
●	Innenheim : 21 909,49 €
●	Krautergersheim : 31 608,28 €
●	Meistratzheim : 27 875,29 €
●	Niedernai : 23 723,65 €
●	Obernai : 216 443,44 €

TOTAL : 348 876,64 €

*Ratio des dépenses par habitant



M - LA GESTION DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

La Communauté de Communes est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Le service se décompose en 5 collectes :

- **Les ordures ménagères** en porte à porte et en apport volontaire qui seront incinérées,
- **Les emballages ménagers recyclables** en porte à porte et en apport volontaires qui seront recyclés,
- **Les biodéchets** en porte à porte qui seront méthanisés,
- **Le verre** en apport volontaire qui sera recyclé,
- **Les déchèteries** en apport volontaire dont les déchets apportés seront valorisés dans les filières adaptées.

Depuis 2015, la Communauté de Communes installe des conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et du verre ceci dans le cadre de la redevance incitative. **Le déploiement des conteneurs enterrés s'est poursuivi en 2021.**

Après une gestion du service par un marché public alloti, la CCPO a souhaité confier la gestion du service des déchets ménagers et assimilés à un prestataire unique, par la mise en place d'une délégation de service public de type « affermage ». **Depuis le 1^{er} janvier 2017, la DSP de gestion du service est confié au groupement ONYX Est / Alpha du Groupe Veolia pour un durée de 8 années (jusqu'au 31/12/2024).**

Les prestations suivantes ont été confiées au délégataire qui en assume la gestion et l'organisation à ses risques et périls :

- **Collecte des ordures ménagères,**
- **Collecte et traitement de la collecte sélective,**
- **Collecte et traitement des biodéchets,**
- **Collecte et traitement du verre,**
- **Gestion des déchèteries,**
- **Facturation du service aux usagers,**
- **Communication et sensibilisation.**



Pour 2021, le coût du service s'élève à 2 537 594 € HT.

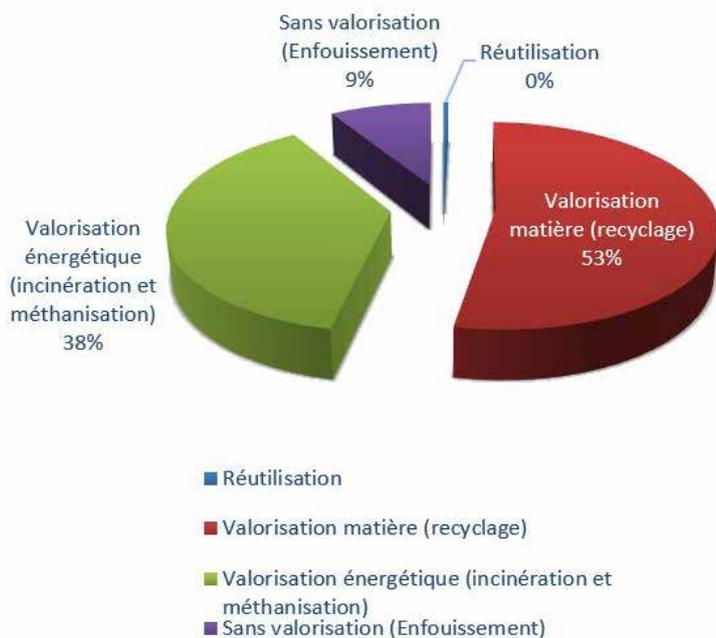
Ces charges sont comptabilisées en totalité dans les comptes du délégataire.

La CCPO supporte uniquement les charges d'investissement comptabilisées dans le budget annexe de la CCPO.



Le taux de valorisation des déchets permet de connaître, pour chaque déchet collecté par la CCPO, la part qui est recyclée (valorisation matière), la part qui est incinérée (valorisation énergétique) et la part qui est enfouie (sans valorisation). Grâce à la « Recyclerie », installée sur chaque déchèterie, des objets apportés sont réutilisés. Ils n'entrent plus dans une filière de traitement.

Pour 11 986,42 tonnes traitées, 10 937,13 tonnes ont été valorisées, soit 91,22 %.



Le taux de valorisation se maintient par rapport à l'année précédente, 91,22 %

Le service dessert 19 442 habitants (INSEE 2021) et 977 usagers assimilés (artisans, commerçants, professionnels libéraux, administrations, gîtes et meublés touristique). Ci-dessous un extrait des dépenses d'investissement financées en 2021.

DÉPENSES 2021 :



- Bernardswiller : 7 140,04 €
- Innenheim : 5 726,41 €
- Krautergersheim : 8 256,57 €
- Meistratzheim : 7 279,01 €
- Niedernai : 6 196,02 €
- Obernai : 122 892,13 €

TOTAL : 157 490,17 €



N - L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

• Production et distribution d'eau potable :

En date du 23 novembre 2016, l'Assemblée Délibérante de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a voté en faveur de l'attribution de la Délégation de Service Public de production et de distribution d'eau potable de la CCPO. Le contrat a été attribué à la société SUEZ Eau France au 1er janvier 2017 pour une durée de 15 ans (2017/2031).

- 6 028 abonnés
- 154,4 km de réseaux
- 1,3 M de M³ d'eau produite
- 8 captages, 1 forage, 3 usines d'eau, 5 réservoirs...
- 1 interconnexion de 7km

Globalement, le coût du service est égal à 2 447 270 €. Il s'équilibre avec le prix de l'eau (2 453 280 €). Ceci lui permet de fonctionner de manière autonome.



EXECUTION BUDGETAIRE DES INVESTISSEMENTS EAU POTABLE 2021

Code	Communes	Description	Dépenses
386	Toutes	Travaux divers hors marché	3 340,95 €
441	Meistratzheim	Rue Gare - Tramway	86,02 €
443	Meistratzheim	Route de Strasbourg	650,58 €
445	Obernai	Rue Houblon place 27	32 242,83 €
452	Innenheim	Rue de la Liberté	57 491,53 €
453	Meistratzheim	Rue des Vosges	720 €
TOTAL			94 531,91 €



• Collecte des eaux usées :

En date du 19 juin 2008, l'Assemblée Délibérante de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a voté en faveur de l'attribution de la Délégation de Service Public pour l'entretien des réseaux et la collecte des eaux usées de la CCPO. Le contrat a été attribué à la Société VEOLIA Eau au 1^{er} juillet 2008 pour une durée de 12 ans (2008/2020), il a été prolongé jusqu'en juin 2024.

- 5 791 abonnés
- 109 km de réseaux d'assainissement (séparatif et unitaire)
- 1,15 M de M³ d'eaux usées collectées
- Mise en œuvre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Globalement, le coût du service est égal à 791 838 €. Il s'équilibre avec le prix de l'eau (727 762 €). Ceci lui permet de fonctionner de manière autonome.

EXECUTION BUDGETAIRE DES INVESTISSEMENTS ASSAINISSEMENT 2021

Code	Communes	Description	Dépenses
386	Toutes communes	Travaux divers assainissement	72 694,41 €
430	Obernai	Rue Baegert Dietrich	90,35 €
442	Krautergersheim	Traversée du village	1 164 €
443	Meistratzheim	Contournement Rue de la Gare	5 047,28 €
444	Meistratzheim	Route de Strasbourg	34 705,37 €
447	Obernai	Rue de la Sablière	56 093,69 €
449	Obernai	Parking Capucinière	2 280 €
TOTAL			172 075,10 €



O - LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La création et l'attribution de la compétence GEMAPI au bloc communal vise à assurer un lien étroit et pérenne entre la politique d'urbanisme et les missions relatives à la prévention du risque inondation et à la gestion des milieux aquatiques.

Pour garantir l'exercice de cette compétence à une échelle hydrographique cohérente, les EPCI à fiscalité propre peuvent adhérer à un syndicat mixte et lui transférer ou lui déléguer en tout ou partie la compétence GEMAPI.

L'exercice de la compétence « aménagement et entretien des cours d'eau » relève de l'alinéa 2 du chapitre I de l'article L211-7 du Code de l'environnement. Jusqu'à ce jour le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer, créé en 2001 pour organiser **une gestion cohérente et durable sur l'ensemble du bassin**, est en charge de cette compétence. Son fondement s'est appuyé sur l'existence antérieure d'un syndicat fluvial qui avait en charge les travaux hydrauliques depuis 1891.



P - L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en vertu des dispositions de la loi NOTRE, la CCPO est compétente de plein droit pour la compétence aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, en lieu et place de ses communes membres.

Les dépenses de ce budget sont financées par les usagers, l'Etat, le Département du Bas-Rhin et la CCPO.

En 2021, la CCPO a contribué directement au financement de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à hauteur de 85 500 €.

Les dépenses totales 2021 du budget se sont élevées à 216 811 €.

La Société VAGO est titulaire d'un marché public de services pour la gestion et l'exploitation de l'Aire. Ils affectent du personnel pour le gardiennage et l'accompagnement des usagers. Ils sont titulaires d'une régie de recettes pour l'encaissement des locations et des fluides.





Q - LES MARCHÉS PUBLICS

ETAT RECAPITULATIF DES MARCHÉS PUBLICS DE MOINS DE 40 000€ HT SOUSCRITS PAR LA COLLECTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

BUDGET PRINCIPAL

(conformément à l'article R2196-1 du code de la commande publique)

Date de notification	Nature du marché	Procédure de passation	Titulaire	Objet du marché	Montant HT
28/01/2021	Marché public de fourniture	Consultation	ANDRES	Marché public de fourniture d'un lave-vaisselle professionnel pour le Rest'o	8 495,00 €
28/01/2021	Marché public de travaux	Consultation	OBRECHT	Marché public de travaux électrique dans le cadre du remplacement des faux plafonds des vestiaires de l'espace aquatique l'O	8 825,50 €
15/09/2021	Marché public de services	Consultation	STIEBIG KEOLIS	Accord cadre à émission de bons de commande Transport scolaire l'O	6 500,00 €
01/10/2021	Marché public de services	Consultation	ITHEA Conseil	Elaboration d'un diagnostic territorial social	21 210,00 €
04/03/2021	Marché public de travaux	Consultation	Ledermann	Marché public de fourniture pour le remplacement des claustras	12 248,00 €
04/03/2021	Marché public de Services	Consultation	Ledermann	Marché public d'entretien et reprise des espaces verts sur le parking de l'O	8 104,00 €
04/03/2021	Marché public de travaux	Consultation	Storexpert	Marché public de fourniture et pose de stores intérieurs pour le péricolaire d'Innenheim	4 367,20 €
28/04/2021	Marché public de travaux	Consultation	Olivier DENNY	Marché public de travaux de peinture pour la rénovation du siège au 36	10 731,81 €
28/04/2021	Marché public de Prestations intellectuelles	Consultation	Creative agency	Marché public de services relatif à la mise en œuvre de communication touristique "Partageons nos coups de cœur"	39 311,23 €
28/04/2021	Marché public de travaux	Consultation	GT AGENCEMENT	Marché public de travaux d'agencement pour la rénovation du siège -36	11 110,14 €
10/05/2021	Marché public de travaux	Consultation	PCR	Marché public de travaux de refécution du carrelage dans la cuisine du péricolaire Parc à Obernai	6 645,20 €
09/07/2021	Marché public de fourniture	Consultation	SEGILOG	Marché public de fourniture d'un logiciel de gestion financière	11 700,00 €
09/07/2021	Marché public de fourniture	Consultation	INITIAL	Marché public de fourniture de produit d'entretien	5 799,12 €
02/07/2021	Marché public de Prestations intellectuelles	Consultation	Relais Entreprises	Marché public relatif à l'étude d'opportunité et de positionnement d'un espace entreprise sur la Communauté de Communes	17 000,00 €
02/07/2021	Marché public de fourniture	Consultation	BODET	Marché public de fourniture d'un logiciel de gestion des absences	4 635,04 €
02/07/2021	Marché public de services	Consultation	SERNET	Marché public de prestation d'entretien des locaux administratifs	17 450,76 €
29/07/2021	Marché public de services	Consultation	CCI Alsace	Marché public de services relatif au soutien aux centralités rurales et urbaines Lot 1 : Prestations relatives à l'établissement d'un panorama Commerce et consommation	4 600,00 €
29/07/2021	Marché public de services	Consultation	CCI Alsace	Marché public de services relatif au soutien aux centralités rurales et urbaines Lot 2 : Prestations relatives à la mise en place d'un diagnostic de l'attractivité des centralités du territoire	18 400,00 €
23/09/2021	Marché public de fourniture	Consultation	ANDRES	Marché public de fourniture et pose d'un module deux foyers à induction pour le Rest'o	8 533,20 €
01/10/2021	Marché public de services	Consultation	Orange Business	Marché public de services d'abonnement de téléphonie	7 320,00 €
17/11/2021	Marché public de services	Consultation	DEMATIS	Marché public d'achat d'unités de publication d'avis des marchés publics	7 000,00 €
Total					222 535,44 €

ETAT RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS DE MOINS DE 40 000€ HT SOUSCRITS PAR LA COLLECTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

BUDGETS ANNEXES : ORDURES MENAGERES, EAU, ASSAINISSEMENT, AAGV ET ZONE D'ACTIVITES

(conformément à l'article R2196-1 du code de la commande publique)

Date de notification	Nature du marché	Procédure de passation	Titulaire	Objet du marché	Montant HT
04/03/2021	Marché public de travaux	Consultation sur devis	BTP STEGER	Marché public de travaux de réfection de l'assainissement au carrefour de la rue de Sélestat et de la place du marché à Obernai	24 667,00 €
11/03/2021	Marché public de travaux	Consultation sur devis	BEYER	Marché public de travaux de création d'un banchement d'eaux pluviales rue de la Gare à Obernai	8 836,81 €
22/04/2021	Marché public de travaux	Consultation sur devis	Terrassement du Piémont	Marché public de travaux sur le réseau d'assainissement 7 rue de la 1ere DFL à Obernai	8 213,64 €
26/04/2021	Marché de services	Consultation sur devis	TRADIM	Marché public pour la gestion informatisée des distributeurs automatiques de sacs de tri	5 200,00 €
10/05/2021	Marché de travaux	Consultation sur devis	SUEZ	Travaux de renouvellement des branchements et de raccordement d'une conduite d'eau potable - rue de la Tuileries et rue du Château à Krautergersheim	13 193,24 €
12/05/2021	Marché public de travaux	Consultation sur devis	MANERGO	Marché public de fourniture de collecteurs d'huile	7 137,00 €
28/05/2021	Marché de travaux	Consultation sur devis	EARL Kuntzmann	Marché public de réalisation de sous semis de maïs dans l'aire d'alimentation du forage de Krautergersheim	2 795,52 €
01/06/2021	Marché public de travaux	Consultation sur devis	Gaz de Barr	Marché public de travaux de branchement au gaz naturel pour la ZA du Bruch	13 000,00 €
01/06/2021	Marché de fournitures	Consultation sur devis	ESE	Marché public de fourniture de bacs de tri	10 137,00 €
14/09/2021	Marché public de fourniture	Consultation sur devis	EUROVIA	Marché public de fourniture et pose de clôture petite faune	10 608,00 €
Total					103 788,21€

ETAT RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS DE PLUS DE 40 000€ HT SOUSCRITS PAR LA COLLECTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

BUDGET PRINCIPAL

(conformément à l'article R2196-1 du code de la commande publique)

Date de notification	Nature	Procédure de passation	Titulaire	Durée	Objet du marché	Montant HT
03/05/2021	Marché public de prestations intellectuelles	Procédure adaptée	CITTANOVA	46 mois	Marché public relatif à l'élaboration du PLUi	241 200,00 €
04/08/2021	Marché public de service	Procédure adaptée	LEDERMANN PAYSAGE	2 ans	Accord cadre à émission de bons de commande relatif à l'entretien des espaces verts	57 700,00 €
TOTAL						298 900,00 €

ETAT RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS DE PLUS DE 40 000€ HT SOUSCRITS PAR LA COLLECTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

BUDGETS ANNEXES : ORDURES MENAGERES, EAU, ASSAINISSEMENT, AAGV ET ZONES D'ACTIVITES

(conformément à l'article R2196-1 du code de la commande publique)

Date de notification	Nature	Procédure de passation	Titulaire	Durée	Objet du marché	Montant HT
Marché public de travaux relatif à la création de la ZA du Bruch						
03/05/2021	Marché public de travaux	Procédure adaptée	EUROVIA	10 semaines	Marché public de travaux relatif à la création de la Zone d'Activités du Bruch à Meistratzheim Lot 1 : Voirie	226 865,15 €
03/05/2021	Marché public de travaux	Procédure adaptée	EUROVIA	10 semaines	Marché public de travaux relatif à la création de la Zone d'Activités du Bruch à Meistratzheim Lot 2 : Travaux d'assainissement et adduction en eau potable	258 482,55 €
03/05/2021	Marché public de travaux	Procédure adaptée	UME	6 semaines	Marché public de travaux relatif à la création de la Zone d'Activités du Bruch à Meistratzheim Lot 3 : réseaux secs (avec viabilisation électrique BT)	93 288,33 €
03/05/2021	Marché public de travaux	Procédure adaptée	SOBECA	6 semaines	Marché public de travaux relatif à la création de la Zone d'Activités du Bruch à Meistratzheim Lot 3 : réseaux secs (hors viabilisation électrique BT)	69 993,00 €
03/05/2021	Marché public de travaux	Procédure adaptée	EST PAYSAGES	3 semaines	Marché public de travaux relatif à la création de la Zone d'Activités du Bruch à Meistratzheim Lot 4 : Espace Verts et plantations	38 868,06 €
01/01/2021	Marché public de service	Procédure adaptée	VAGO	2 ans	Gestion de l'Aire d'accueil des Gens du Voyage de la Communauté de communes du Pays de Sainte Odile	76 958,00 €
08/08/2021	Marché public de service	Procédure adaptée	TGS	4 ans	Accord cadre à émission de bons de commande relatif à l'inspection vidéo des réseaux d'assainissement	91 635,00 €
04/03/2021	Marché public de prestations intellectuelles	Procédure adaptée	INDDIGO	9 mois	Marché public de prestation intellectuelle portant sur l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets	54 655,00 €
Marché public de fourniture et pose de distributeur de sacs de tri						
10/03/2021	Marché public de fourniture	Procédure adaptée	CASIER Français	9 mois	Marché public de fourniture et pose de distributeurs de sacs de tri Lot 1 : Fourniture et pose des distributeurs	36 557,60 €
10/03/2021	Marché public de fourniture	Procédure adaptée	Metallerie AMANN	1 semaine	Marché public de fourniture et pose de distributeurs de sacs de tri Lot 2 : Metallerie	5 410,00 €
Total						952 712,69 €

3. LES ÉLUS DE LA CCPO EN 2021

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est présidée par M. Bernard FISCHER, Maire d'Obernai.

Le Conseil de Communauté est composé de 26 élus. Le Conseil de Communauté délègue au Président un certain nombre de décisions, qui sont présentées régulièrement à l'Assemblée Délibérante.

Mise en place de la dématérialisation des Conseils de Communauté

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a mis en œuvre la dématérialisation du Conseil de Communauté. Dans un souci d'impact positif sur l'environnement avec une production de documents « papier » moindre, l'envoi des invitations et des dossiers de présentation relatifs aux Conseils de Communauté se fait dorénavant par le biais d'une plateforme internet dédiée.

Pendant la séance, des tablettes sont mises à disposition des élus afin de leur permettre une consultation et une lecture en direct des points abordés. Les conseillers qui le souhaitent peuvent aussi utiliser leurs propres équipements.

• Le Conseil de Communauté

	2019	2020	2021
Nombre de conseils	6	8	8
Nombre de délibérations	111	108	126
Nombre de décisions du Président	81	64	67
Nombre de décisions du Président «droit de préemption urbain»	224	271	255
Extension / modification de compétences	/	/	1

• Taux de présence des membres élus au Conseil Communautaire

2020	30.01.20	30.04.20	06.06.20	17.06.20	22.07.20	23.09.20	25.11.20	16.12.20
Présent	19	24	24	26	24	23	24	22
Absent excusé	8	4	2	/	2	3	2	4
Procuration	4	3	2	/	2	3	2	4
Absent	1	0	0	0	0	0	0	0
	67,9%	85,7%	92,3%	100%	92,3%	88,5%	92,3%	84,6%

2021	27.01.21	24.03.21	28.04.21	30.06.21	28.07.21	29.09.21	10.11.21	15.12.21
Présent	24	26	24	20	22	17	20	17
Absent excusé	2	0	1	6	4	9	6	9
Procuration	1	0	1	6	4	9	6	9
Absent	0	0	1	0	0	0	0	0
	92,3%	100,0%	92,3%	76,9%	84,6%	65,4%	76,9%	65,4%

Moyenne taux de présence 2020 : 87,95%

Moyenne taux de présence 2021 : 81,73%

4. LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Les ordres du jour des Conseils de Communauté :

• Séance du 27 janvier 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 31/12/2020,
2. Rapport sur les orientations budgétaires 2021 (n°2021/01/02),
3. Budget annexe des ordures ménagères exercice 2021 – admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes (n°2021/01/03),
4. Désignation de délégués dans les organismes extérieurs – Renouvellement pour le syndicat mixte du bassin de l'Ehn suite à la refonte statutaire de l'organisme (n°2021/01/04),
5. Adhésion au Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn, Andlau Scheer (n°2021/01/05),
6. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la CCPO – janvier 2021 (n°2021/01/06),
7. Modification du règlement intérieur du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile-mandat 2020-2026 (n°2021/01/07),
8. Attribution de subventions pour l'acquisition de vélos neufs – janvier 2021 (n°2021/01/08).

• Séance du 24 mars 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 09/03/2021 (n°2021/02/01)
2. Modification statutaire – transfert de la compétence mobilité et ses modalités à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/02/02)
3. Installation d'une unité de micro-cogénération à l'Espace Aquatique L'O (n°2021/02/03)
4. Demande de permis d'aménager pour la création de la Zone d'Activités du BRUCH à Meistratzheim (n°2021/02/04)
5. Désignation de délégués dans les organismes extérieurs – Etablissement Public Foncier d'Alsace (n°2021/02/05)
6. Mise à disposition de fonctionnaires territoriaux de la Ville d'Obernai auprès de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – Urbanisme (n°2021/02/06)
7. Attribution de subventions pour la valorisation du patrimoine et pour la sauvegarde de l'habitat patrimonial – mars 2021 (n°2021/02/07)
8. Piste cyclable entre Niedernai et Meistratzheim – acquisition foncière à Meistratzheim (n°2021/02/08).
9. Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) (n°2021/02/09)
10. Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la requalification de la voirie rue du Général Leclerc à Obernai (n°2021/02/10)
11. Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction du pôle administratif et technique intercommunal (n°2021/02/11)
12. Reprise anticipée des résultats de l'exercice clos 2020 (n°2021/02/12)
13. Fixation des allocations compensatrices 2021 dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique (n°2021/02/13)
14. Budget primitif : fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2021 (n°2021/02/14)
15. Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'exercice 2021 (n°2021/02/15)
16. Budget Primitif exercice 2021 : budget principal et budgets annexes (n°2021/02/16)
17. Office de tourisme d'Obernai : attribution d'une subvention pour l'exercice 2021 (n°2021/02/17)
18. Versement d'une participation de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile à l'association ALEF au titre de l'exécution du contrat de Délégation de Service Public portant exploitation des structures périscolaires pour la période 2015/2021 – année 2021 (n°2021/02/18)
19. Renouvellement de la convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers avec l'OCAD3E (n°2021/02/19)
20. Renouvellement des conventions relatives aux lampes usagées collectées par les communes et les EPCI avec l'OCAD3E et ECOSYSTEM (n°2021/02/20)

21. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la CCPO – mars 2021 (n°2021/02/21)
22. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un récupérateur d'eau de pluie sur le territoire de la CCPO – mars 2021 (n°2021/02/22)
23. Marché public de travaux de renouvellement d'eau potable et réhabilitation des réseaux d'assainissement, route de Strasbourg à Meistratzheim - conclusion d'un protocole transactionnel (n°2021/02/23)

• Séance du 28 avril 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 09/04/2021 (n°2021/03/01),
2. Validation du préprogramme de l'opération de construction du Pôle Administratif et Technique de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile à Obernai (n°2021/03/02)
3. Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et composition du jury de concours pour l'opération de construction du Pôle Administratif et Technique de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/03/03),
4. Création d'une commission de contrôle des comptes (n°2021/03/04),
5. Attribution du marché public de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/03/05),
6. Attribution de subventions pour l'acquisition de vélos neufs – avril 2021 (n°2021/03/06),
7. Cession de parcelles de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile à la Commune de Niedernai (n°2021/03/07),
8. Conclusion de conventions de groupement de commandes entre la Commune de Meistratzheim, la Commune d'Innenheim, la Commune de Niedernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – études et travaux de renouvellement de réseaux et de voiries (n°2021/03/08)
9. Conclusion d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Ville d'Obernai pour l'opération d'aménagement global rue du Général Leclerc à Obernai – extension du périmètre de la convention à l'ensemble du Plan Vélo Urbain d'Obernai (n°2021/03/09)
10. Conclusion d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Ville d'Obernai dans le cadre de la restructuration et du réaménagement du secteur du Rempart Monseigneur Caspar – extension du périmètre de la convention à l'ensemble de la trame viaire du cœur de la Ville d'Obernai (n°2021/03/10),
11. Délégation de service public pour l'exploitation par affermage du service de production et de distribution d'eau potable – approbation des travaux de rénovation des réservoirs d'eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au titre de la première tranche de travaux (n°2021/03/11)
12. Convention d'aide au fonctionnement de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à souscrire avec la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Etat pour l'exercice 2021 (n°2021/03/12)
13. Décision Modificative n°1 – budget principal et budgets annexes (n°2021/03/13)
14. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – avril 2021 (n°2021/03/14)
15. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un récupérateur d'eau de pluie sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – avril 2021 (n°2021/03/15)

• Séance du 30 juin 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 14/06/2021 (n°2021/04/01),
2. Budget annexe des ordures ménagères - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2020 (n°2021/04/02)
3. Budget annexe des ordures ménagères - rapport annuel sur la délégation de service public pour la gestion par affermage du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés – période 2017/2024 – année 2020 (n°2021/04/03)
4. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – juin 2021 (n°2021/04/04)
5. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un récupérateur d'eau de pluie sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – juin 2021 (n°2021/04/05)
6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – année 2020 (n°2021/04/06)
7. Budget annexe de l'eau potable – rapport annuel sur la délégation de service public de l'eau potable – année 2020 (n°2021/04/07)
8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (collectif et non collectif) – année 2020 (n°2021/04/08)

9. Budget annexe de l'assainissement – rapport annuel sur la délégation de service public de l'assainissement – année 2020 (n°2021/04/09)
10. Approbation des statuts rénovés du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn Andlau Scheer (n°2021/04/10)
11. Convention de prestations de services du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn Andlau Scheer portant sur la mise en œuvre d'un programme d'entretien des cours d'eau au profit de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/04/11)
12. Rapport d'activité général de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – année 2020 (n°2021/03/12)
13. Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des structures périscolaires : clôture de l'exercice financier 2020 du délégataire (Association ALEF) et approbation du rapport d'activités 2020 (n°2021/03/13)
14. Rapport annuel de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des équipements aquatiques intercommunaux - année 2020 (n°2021/04/14)
15. Transfert de la compétence mobilité au profit de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – mise à disposition des biens (n°2021/04/15)
16. Avenant au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public urbain et conventions nécessaires à l'exercice de la compétence mobilité – changement de titulaire (n°2021/04/16)
17. Approbation de la grille tarifaire applicable au service public de transport urbain et modification du règlement intérieur (n°2021/04/17)
18. Financement de la compétence mobilité – instauration du versement mobilité et détermination du taux de versement (n°2021/04/18)
19. Instauration et fixation de l'indemnité compensatoire des personnes qualifiées membres du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction du pôle administratif et technique de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/04/19)
20. Ouverture de postes – besoin occasionnel (n°2021/04/20)
21. Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2020 (n°2021/04/21)
22. Affectation des résultats de l'exercice 2020 (n°2021/04/22)
23. Décision Modificative n°2 – budget principal et budgets annexes (n°2021/04/23)
24. Modification des allocations compensatrices 2021 dans le cadre du passage à la fiscalité professionnelle unique – prise en compte des charges nettes de la compétence « mobilités » (n°2021/04/24)
25. Ouverture budget annexe « mobilités » (n°2021/04/25)
26. Budget primitif exercice 2021 : budget annexe « mobilités » (n°2021/04/26)
27. Clôture et dissolution du budget annexe « Parc d'Activités Economiques Intercommunal » (n°2021/04/27)
28. Avis de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 – Bassin Rhin-Meuse (n°2021/04/28)

• Séance du 28 juillet 2021

1. Contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation par affermage des structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) 2021 2027 – choix du délégataire (n°2021/05/01)
2. Parc d'activités du Bruch – engagement de la commercialisation : définition des principes généraux de la cession des lots (n°2021/05/02)
3. Demandes de subventions régionales pour la réalisation d'études sur le commerce de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/05/03)
4. Demande de subvention forfaitaire pour le cofinancement d'un poste de manager du commerce pour la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile auprès de la Banque des Territoires (n°2021/05/04)
5. Conclusion d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la commune de Meistratzheim – opération globale relative à la réhabilitation extérieure du presbytère de Meistratzheim (n°2021/05/05)
6. Mise à jour des droits et tarifs des services publics locaux – Aire d'Accueil des Gens du Voyage (n°2021/05/06)
7. Attribution de subventions pour l'acquisition de vélos neufs – juillet 2021 (n°2021/05/07)
8. Conclusion d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la commune de Krautergersheim – travaux d'eau potable et de voirie rue du Château (n°2021/05/08)
9. Avis de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile sur le projet de subdivision d'un lot propriété de la Société de crédit-bail SOGEFIMUR SA situé au Parc d'Activités Economiques Intercommunal (n°2021/05/09)
10. Candidature en groupement de collectivités avec la ville d'Obernai à l'appel à projets « Aménagements cyclables » au titre du fonds Mobilités actives

• Séance du 29 septembre 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 14/09/2021 (n°2021/06/01)
2. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence gestion des équipements d'accueil périscolaire et centre de loisirs - périscolaire d'Innenheim (n°2021/06/02)
3. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence gestion des équipements d'accueil périscolaire et centre de loisirs -- périscolaire de Niedernai avenant n°1 (n°2021/06/03)
4. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence gestion des équipements d'accueil périscolaire et centre de loisirs -- périscolaire de Meistratzheim avenant n°1 (n°2021/06/04)
5. Prolongation du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos neufs (n°2021/06/05)
6. Attribution de subventions pour l'acquisition de vélos neufs – septembre 2021 (n°2021/06/06)
7. Attribution de subventions pour la valorisation du patrimoine et pour la sauvegarde de l'habitat patrimonial – septembre 2021 (n°2021/06/07)
8. Modification du tableau des effectifs – ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe (n°2021/06/08)
9. Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales – fixation de la répartition 2021 (n°2021/06/09)
10. Décision modificative n°3 – budget principal et budgets annexes (n°2021/06/10)
11. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un récupérateur d'eau de pluie sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – septembre 2021 (n°2021/06/11)
12. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – septembre 2021 (n°2021/06/12)
13. Rapport annuel d'activités 2020 – Syndicat Mixte du Bassin de l'Ehn (n°2021/06/13)
14. Demande d'une subvention régionale pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de positionnement d'un espace entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

• Séance du 10 novembre 2021

1. Délibération prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), arrêtant les modalités de la collaboration entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et les communes membres, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation préalable avec le public (n°2021/07/01)
2. Marché public de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – avenant n°1 prestations supplémentaires (n°2021/07/02)
3. Stratégie de développement économique durable de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour la période 2021-2025 (n°2021/07/03)
4. Modification du tableau des effectifs – ouverture d'un poste de rédacteur territorial « Manager du commerce » (n°2021/07/04)
5. Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des structures périscolaires : clôture de l'exercice financier 2021 du délégataire, l'Association ALEF (n°2021/07/05)
6. Versement d'une participation de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile à l'Association ALEF au titre de l'exécution du contrat de Délégation de Service Public portant exploitation des structures périscolaires pour la période 2021/2027- année 2021 (n°2021/07/06)
7. Attribution de subventions pour l'acquisition de vélos neufs – novembre 2021 (n°2021/07/07)
8. Accord cadre à émission de bons de commande relatif à la fourniture, la pose et la mise en service de conteneurs enterrés pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – avenant n°2 relatif au versement d'une indemnité d'imprévision (n°2021/07/08)
9. Participation à la fourniture de supports de collecte « conteneurs enterrés » - révision des tarifs (n°2021/07/09)
10. Attribution de subventions pour l'acquisition et l'utilisation d'un composteur individuel sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – novembre 2021 (n°2021/07/10)

• Séance du 15 décembre 2021

1. Délégations permanentes du Président – articles L. 5211-10 du CGCT et L. 5211-9 : compte rendu d'information au 02/12/2021 (n°2021/08/01)
2. Concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction du pôle administratif et technique de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – choix du lauréat (n°2021/08/02)
3. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » - Piscine Plein Air à Obernai (n°2021/08/03)

4. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence « Mobilités » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/04)
5. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence « Relais d'Assistants Maternels » au profit de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/05)
6. Procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre de l'exercice de la compétence « Gestion des équipements d'accueil périscolaire et accueils de loisirs » - Périscolaire Le Parc à Obernai – Avenant n°1 (n°2021/08/06)
7. Comité des partenaires de la mobilité de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/07)
8. Renouvellement de la convention de délégation d'organisation du service public de transport à la demande entre les Communautés de Communes du Piémont des Vosges et la Région Grand Est (n°2021/08/08)
9. Instauration du forfait mobilités durables au bénéfice des agents de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/09)
10. Prime d'intéressement à la performance collective des services (n°2021/08/10)
11. Modification du règlement de service pour la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/11)
12. Convention de reversement entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et le groupement Onyx Est/ Alpha au titre de l'exécution du contrat de Délégation de Service Public portant sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (2017-2024) – Année 2022 (n°2021/08/12)
13. Contrat pour le financement de la collecte des déchets recyclables avec Citeo – Avenants (n°2021/08/13)
14. Contrat territorial du mobilier usagé pour la période 2019-2023 avec Eco-Mobilier – Avenant (n°2021/08/14)
15. Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2021/08/15)
16. Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2022 (n°2021/08/16)
17. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022 (n°2021/08/17)
18. Décision Modificative n°4 – budget principal et budgets annexes (n°2021/08/18).

Durant l'année 2021, 67 décisions du Président prises par délégation de l'Assemblée Délibérante ont été émises.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes est compétente pour les décisions portant sur l'exercice du droit de préemption urbain. Durant l'année 2021, 255 décisions ont été émises :

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| - Bernardswiller : 19, | - Meistratzheim : 21, |
| - Innenheim : 12, | - Niedernai : 12, |
| - Krautergersheim : 40, | - Obernai : 151. |

(conformément à l'article 107 du Décret du 25 mars 2016)

5. LE BUREAU DES MAIRES

Le Bureau des Maires se compose de :

- Bernard FISCHER, Président de la CCPO,
- René HOELT, Vice-Président en charge notamment du PETR, du tourisme, de l'économie de la représentation, de l'aire des Gens du Voyage
- Jean-Claude JULLY, Vice-Président en charge de l'Urbanisme,
- Valérie RUSCHER, Vice-Présidente en charge du Développement et du Cadre de Vie,
- Norbert MOTZ, Vice-Président en charge de l'Environnement et des Déchets
- Claude KRAUSS, Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement,



• L'activité du Bureau des Maires

Le Bureau des Maires s'est réuni 8 fois en 2021.

Dates	Sujets débattus
20 janvier 2021	Intervention de M DIRINGER (Ste Tout un Programme) - présentation de l'étude de faisabilité du siège intercommunal Validation ODJ Conseil du 27/01/2021 Orientations budgétaires Police pluri-communale Politique touristique Groupement de commandes - balayage des rues communales Points divers
24 février 2021	Loi LOM – incidence de la loi sur notre territoire et avis sur la prise de compétence « mobilités » Préparation des commissions réunies du mercredi 10/03/2021 (Loi LOM + siège intercommunal) Calendrier des réunions Points divers : budget 2021 – ouverture de la piscine plein air – avancée PLUI – démarrage de la construction de l'IC Bernardswiller Ottrott - permis d'aménager de la ZA du Bruch...
21 avril 2021	Validation de l'Ordre du Jour du Conseil de Communauté du 28/04/2021 et organisation de différents points (rapporteurs des point, jury de concours et commission de contrôle des comptes désignation des membres), Ouverture d'un poste de « Conseiller numérique » avec aide de l'État en juin 2021, Transformation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en Conseil Intercommunal (CISPD), Communiqué aux Elus sur la micro cogénération suite à la validation par Electricité de Strasbourg du rachat d'énergie à hauteur de 84 000 €/an, Plan d'implantation des entreprises au sein de l'aménagement « La Divine » à Obernai, Plan d'implantation des entreprises au sein de la zone d'activités du BRUCH à Meistratzheim et introduction de règles de construction favorisant la production d'énergie dans le règlement du lotissement, Avis sur le projet : silo à luzerne à Niedernai, Travaux d'eau et d'assainissement rue du Tramway à Meistratzheim conclusion avec Eiffage d'un protocole d'accord, Mise en œuvre d'une Zone à Faible Emission par l'Eurométropole de Strasbourg - synthèse des échanges avec l'EMS et information de nos populations, Points divers : - Personnes ressources de nos villes/villages pour partager des expériences Obernai – Terres de Sainte Odile (ex : Léon Schall – histoire d'Innenheim et de Krautergersheim) - Diagnostic Territorial – opération grand jeu ALEF été 2021 au périscolaire Europe

Dates	Sujets débattus
8 juin 2021	Etudes développement économique 2021 -2022 Suite à donner aux contacts presse suite à la campagne coups de cœur <ul style="list-style-type: none"> • L'Obs • L'Officiel • Le Figaro • Le temps d'un voyage Avis sur l'ODJ du Conseil de Communauté Approbation des RAD ALEF et RECREA pour 2020 Remise des badges coups de cœur
6 juillet 2021	Périscolaire de Meistratzheim : mandat de maîtrise d'ouvrage de la commune à la CCPO pour les travaux de reprise de la zinguerie, de la peinture et de la couverture Parc d'Activités du Bruch : arrêt des modalités de vente et du prix de vente (voir PJ) Commerce, avis sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Etude « Panorama Commerce et Consommation » • Etude « Diagnostic et feuille de route pour le commerce de demain » • Manager du commerce PLUI (en présence de Yann Jovelet et Mme Beaufrère CITTANOVA) : <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des modalités de concertation • Point d'avancement de la procédure
20 octobre 2021	Validation de la délibération portant lancement du PLUi ; cadre légal, objectifs de prescription et modalités de concertation Présentation de la suite de la procédure PLUi et validation des étapes de présentation aux Elus dans le cadre d'un séminaire en 2022 Arrêt des modifications des PLU existants de certaines communes de la CCPO Avis sur l'aménagement de la zone IAUX sur le ban communal d'Innenheim Points divers : <ul style="list-style-type: none"> • Projet solaire à l'espace aquatique L'O • Dauphins d'Obernai • Questionnaire CCI
24 novembre 2021	Echanges avec Madame la Procureure de la République sur les nouvelles orientations de la politique pénale mise en place Ultime avis sur les modifications des PLU communaux – 4 notes – compte-rendu sur le lancement d'un plan climat, Compte-rendu de la réunion AJPO par Mme RUSCHER et M. KRAUSS, Présentation du lancement du diagnostic territorial avec le Bureau d'Etudes ITHEA pour contractualiser avec la CAF au 1er janvier 2023 , Avis des Maires sur la création du comité des partenaires de la mobilité, Avis des Maires sur le rendu de la phase finale 3 de l'étude préalable à la collecte des « Biodéchets » ZFE : avis des communes, du PETR ou de la CCPO
27 novembre 2021	Orientations budgétaires 2022, Prévisions budgétaires 2022-2024, Ordre du jour du Conseil de Communauté du 15/12/2021.



6. L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS PERMANENTES

A- La Commission Permanente Eau et Assainissement :

Nombre de membres	16
Nombre de réunions	2

Les membres :

- Norbert MOTZ
- Christian SOSSLER
- Hervé BENTZ
- Alain DEMARE
- Didier MEYER
- Thierry STOEFFLER
- Claude KRAUSS
- Francis WAGENTRUTZ
- Jean-Luc KRUGMANN
- Dominique JOLLY
- Maurice FRITZ
- Jean-Jacques STAHL
- Marie Claude SCHMITT
- Benoit ECK
- Jean-Louis NORMANDIN
- Catherine EDEL-LAURENT

B- La Commission Permanente Déchets - Environnement :

Nombre de membres	18
Nombre de réunions	2

Les membres :

- Norbert MOTZ
- Dominique ROSFELDER
- Corinne WEBER
- Gaël GREULICH
- Myriam PASTOR
- Gabin KRIEGER
- Isabelle SUHR
- Marie-Christine SCHATZ
- Sandra SCHULTZ
- Pascal MAEDER
- Damien FREYD
- Jean-Michel CHALON
- Myriam GEWINNER
- Concetta BLONDIN
- Robin CLAUSS
- Frank BUCHBERGER
- Céline OHRESSER-OPPENHAUSER
- Jean-Louis REIBEL

C- La Commission Permanente – Développement et cadre de vie :

Nombre de membres	19
Nombre de réunions	3

Les membres :

- Valérie RUSCHER
- Edith HIRTZ
- Laurence RUF
- Christiane SAETTEL
- Marielle TANGHE
- Corinne WEBER
- Caroline MARCHAL
- Myriam GEWINNER
- Mauricette RAEPPEL
- Huguette DOUNIAU
- Grégoire FUCHS
- Maurice FRITZ
- Isabelle SUHR
- Marie-Christine SCHATZ
- Jean-Jacques STAHL
- Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER
- Adeline STAHL
- Céline OHRESSER-OPPENHAUSER
- Jean-Louis REIBEL

D- La Commission urbanisme :

Nombre de membres	20
Nombre de réunions	2

Les membres :

- Norbert MOTZ
- Christian SOSSLER
- Jean-Claude JULLY
- Céline OFFENBURGER
- Daniel SCHOSSELER
- Denis LEHMANN
- Régis MEYER
- Myriam GEWINNER
- Mauricette RAEPPEL
- Dominique JOLLY
- Grégoire FUCHS
- Jeanine SCHMITT
- Isabelle OBRECHT
- Robin CLAUSS
- Isabelle SUHR
- Frank BUCHBERGER
- Martial FEURER
- Jean-Pierre MARTIN
- Jean-Louis NORMANDIN
- Catherine EDEL-LAURENT

E- La Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Nombre de membres	6
Nombre de réunions	0

La Commission d'Appel d'Offres n'est sollicitée que lorsque les seuils sont atteints.

Les membres :

- Bernard FISCHER
- René HOELT,
- Claude KRAUSS,
- Jean-Jacques STAHL,
- Isabelle OBRECHT,
- Christiane SAETTEL

F- La Commission d'Ouverture des Plis (COP-DSP) :

Nombre de membres	6
Nombre de réunions	3

Les membres :

- Bernard FISCHER
- Jean-Claude JULLY
- René HOELT
- Claude KRAUSS
- Valérie RUSCHER
- Norbert MOTZ

G- Les Commissions réunies :

Nombre de membres	26
Nombre de réunions	2

Les membres :

- Norbert MOTZ
- Edith HIRTZ
- Pascal MAEDER
- Jean-Claude JULLY
- Christiane SAETTEL
- René HOELT
- Corinne WEBER
- Denis LEHMANN
- Claude KRAUSS
- Myriam GEWINNER
- Francis WAGENTRUTZ
- Valérie RUSCHER
- Dominique JOLLY
- Bernard FISCHER
- Isabelle OBRECHT
- Robin CLAUSS
- Isabelle SUHR
- Frank BUCHBERGER
- Marie-Christine SCHATZ
- Jean-Jacques STAHL
- Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER
- Christian WEILER
- Adeline STAHL
- Martial FEURER
- Catherine EDEL-LAURENT
- Jean-Louis REIBEL

7. L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Courriers papiers envoyés

Année	2019	2020	2021
Nombre	731	787	752

• Courriers reçus

Année	2020	2021	2022 (provisoire)
Nombre	2007	2252	969

• Mandats / Titres

Budget	Mandats		Titres	
	2020	2021	2020	2021
ASSAI	150	57	172	210
EAU	136	38	105	82
OM	85	46	164	146
BP	1 336	1 402	459	792
PAEI	7	4	0	0
AAGV	66	71	29	19
ZA Bruch		48		3
Mobilités		7		9
TOTAL	1 780	1 673	929	1 261

• Avis eau/assainissement sur autorisation de construction :

Type de documents	2020	2021
Certificat d'urbanisme (CU)	3	12
Permis d'aménager (PA)	6	7
Permis de démolir (PD)	5	6
Permis de construire (PC)	121	122
Déclaration de projet (DP)	20	31
Demande de branchement	57	68
Réponse DICT / DR	0	0
Contrôle de conformité assainissement	43	75
Avis sur Plan Local d'Urbanisme	0	0
TOTAL	269	321

• L'équipe administrative

Embauche en 2021 :

3 créations de poste.

1 remplacement de congé maternité de juin à décembre.

1 stagiaire en présentiel 3 semaines BTS Gémeau (gestion et Maîtrise de l'Eau lycée Obernai).

1 projet tutoré : 3 stagiaires BTS Gémeau.

3 saisonniers pour la période estivale.

Au 31/12/2021, l'effectif de la CCPO s'établit à 15 personnes affectées à des emplois permanents.

TABLEAUX DES EFFECTIFS AU 31/12/2021			
Personne	Intitulé du poste	Statut	Catégorie
1	Directrice Générale des Services	Attaché Territorial (T)	A
1	Assistante de Direction	Adjoint Administratif (T)	C
1	Responsable Eau Assainissement	Ingénieur Territorial (T)	A
1	Responsable Financier	Attaché Territorial (T)	A
1	Responsable Juridique	Attaché Territorial (T)	A
1	Agent de développement local	Ingénieur Territorial (T)	A
1	Chargée de mission développement durable	Technicien Supérieur (T)	B
1	Assistante de Gestion	Adjoint Administratif (T)	C
1	Gestionnaire des Marchés Publics	Adjoint Administratif (T)	C
1	Chargée de communication	Rédacteur Territorial (C)	B
1	Relais Assistants Maternels	Educatrice de Jeunes Enfants (T)	A
1	Relais Assistants Maternels	Educatrice de Jeunes Enfants (T)	A
1	Chargée d'urbanisme	Attachée territoriale (T)	A
1	Responsable de Développement Economique	Attaché territorial (C)	A
1	Manager du Commerce	Rédacteur territorial (C)	B

Tableau des absences 2021 :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Congés	6	1	11	10	12,5	21,5	29	67	30	1	19,5	41
Récupération	0	0,5	0	0	4	0	0,5	0	0	0	1,5	1,5
RTT	2	1	6	3	8	4	2	5	3	0	6	4
Autres absences	7	2 CET	0	0	0,5 EM	1 EM	0	0	1	2	0	20,5
Congé maternité	0	0	0	0	0	0	21	22	21	21	21	23
TOTAL	15	4,5	17	13	25	26,5	52,5	94	55	24	48	90
Effectif	12	13	13	13	13	14	14	14	14	14	14	15

Les effectifs totaux incluent les personnels occasionnels.

8. BILAN COMMUNICATION ET RÉSEAUX 2021



• Site Internet

UTILISATEURS :
19 536

NOUVEAUX UTILISATEURS :
+90 %

PAGES CONSULTÉES :
40 559

SUJET LES PLUS CONSULTÉS :

- Documentation administrative (18 %)
 - Déchets (11%)
 - Se déplacer (5 %)



• Impressions

NOMBRE TOTAL D'IMPRESSIONS :
90 649

TYPES DE DOCUMENTS :

- Magazine intercommunal
 - Flyer, affiche, livret
- Bâche, roll-up, stickers
- Cartes de visite, invitations
 - Sachets baguettes

BUDGET D'IMPRESSION :
22 614,66 €



Les papiers utilisés sont certifiés recyclé, PEFC ou FSC.



• Facebook

COUVERTURE DE LA PAGE :
80 553 (+32 % par rapport à 2020)

VISITE DE LA PAGE :
4 997 (-4,8 % par rapport à 2020)

NOUVEAUX ABONNÉS :
258 (-11,3 % par rapport à 2020)

TOTAL D'ABONNÉS :
2 735



• Instagram

COUVERTURE DE LA PAGE :
932 (+64,2 % par rapport à 2020)

VISITE DE LA PAGE :
316 (+9,7 % par rapport à 2020)

NOUVEAUX ABONNÉS :
59

TOTAL D'ABONNÉS :
1 108



II) LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

JANVIER 2021



De nouveaux mobiliers ont été installés au périscolaire du Parc à Obernai.

FEVRIER 2021



Plantation d'une haie de biodiversité à la déchèterie d'Obernai.

MARS 2021



Démarrage des permanences de distribution de sacs de tri dans les communes.

De nombreux habitants sont venus récupérer leur dotation.



Pose de nichoirs à L'O - Espace Aquatique.

Ces nichoirs permettent aux oiseaux de type moineau domestique, mésange charbonnière et sitelle torchpot d'y installer leurs nichées dès le printemps.

Les oiseaux se nourrissent d'insectes et de chenilles, un bon moyen de lutter contre certains nuisibles sans pesticides !

AVRIL 2021



En 2010, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a investi et mené des travaux d'envergure pour permettre à ses habitants de profiter d'un espace aquatique intercommunal : L'O – Espace Aquatique à Obernai.

Tout au long de la vie de ce bâtiment, un seul mot d'ordre : l'entretien et la maintenance durables.

Chaque année, la Communauté de Communes entreprend des travaux d'investissement afin d'améliorer la performance énergétique des équipements ou afin de les maintenir en bon état de fonctionnement.

En 2021, le pentaglisser abîmé par le temps, a été remplacé par une nouvelle structure durable entièrement en inox.



Renforcement du réseau d'assainissement unitaire rue du Marché à Obernai par la pose de 30ml de tuyau en PE annelé DN500mm

MAI 2021



Pose des enrobés sur la piste cyclable reliant Bernardswiller à Ottrott.

Cette piste cyclable de 2,1 km, partagée entre les cyclistes, les promeneurs et les viticulteurs va relier les deux communes au niveau de la Voie Verte.

JUIN 2021



Organisation d'un voyage de presse dans le cadre de la campagne «Partageons nos coups de coeur».

Deux journalistes ont été invités à découvrir Obernai et les Terres de Sainte Odile afin d'en faire la promotion à travers des articles de presse.

JUILLET 2021



Remise de récompenses aux élèves de l'école de Krautergersheim dans le cadre du défi-vélo 2021.



Organisation de l'opération «Shopping d'été» les samedis 3 juillet, 7 août et 4 septembre à Obernai. Les commerçants ont reçu l'autorisation de réaliser des ventes «hors les murs» lors de ces après-midis festives.



Organisation d'un voyage influenceurs dans le cadre de l'opération « Partageons nos coups de coeur ».

Deux couples d'influenceurs ont été invités à découvrir Obernai et sa région afin d'en faire la promotion sur les réseaux sociaux.



La Communauté de Communes change de locaux !

Une partie des services de la Communauté de Communes a intégré les locaux du 36 rue du Maréchal Koenig à Obernai, précédemment occupés par les services du Trésor Public.

AOÛT 2021



Des travaux de réhabilitation intérieur et extérieur ont été réalisés au réservoir de Bernardswiller.

Cette réhabilitation est passée par des travaux d'étanchéité, un renouvellement des conduites d'eau et des accessoires réseaux.

Durant toute la durée des travaux, l'autonomie du réservoir a été assurée par une bache de 30m³ installée à l'extérieur.

Après une procédure de mise en concurrence, l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (L'ALEF) a été retenue pour la gestion et l'exploitation des périscolaires de la Communauté de Communes pour la période 2021/2027.

Vendredi 20 août 2021, Bernard FISCHER, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, Laurent BECK, le Directeur Général de l'ALEF et Valérie RUSCHER, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge du développement et du cadre de vie se sont réunis pour signer le contrat de délégation de service public entre la Communauté de Communes et l'ALEF.



SEPTEMBRE 2021



Visite officielle du chantier du Parc d'Activités de la Divinale à Obernai pour les élus.



Vendredi 3 septembre 2021, les Elu(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile ont visité les équipements aquatiques : L'O - Espace Aquatique et la Piscine Plein Air d'Obernai.

Chaque année la Communauté de Communes entreprend des travaux d'investissement afin d'améliorer la performance énergétique des équipements ou afin de les maintenir en bon état de fonctionnement.



Inauguration du salon Job Dating à Obernai, vendredi 10 septembre 2021 en présence de Bernard Fischer, Maire d'Obernai et Président de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, de Frank Buchberger et Robin Clauss, Adjoint au Maire d'Obernai et de Pascal Wespiser, Président de GEZIM.

De nombreuses entreprises étaient présentes avec des offres de recrutement pour tous les profils.

La Communauté de Communes était présente au salon Biobernai pour faire la promotion de la Prime Vélo mais également renseigner les visiteurs sur les itinéraires cyclables du Pays de Sainte Odile.



OCTOBRE 2021



Mardi 5 octobre 2021, les commerçants du Pays de Sainte Odile ont été conviés à participer à une soirée sur le thème « Préparer aujourd'hui le commerce de demain ».

Plus de 60 personnes étaient présentes dont 40 commerçants du territoire.

La soirée a débuté par une conférence sur le commerce local par M. David LESTOUX, expert spécialisé en prospective et stratégies commerciales.

S'en est suivie la remise des Trophées Qualité Accueil 2021. Quatre commerçants ont ainsi été récompensés par les Trophées Or : Les Produits d'Alsace, Centrakor, la Boulangerie L'Eden et La Cave Barabos.

Un commerçant a été récompensé par le Trophée Diamant, il s'agit du magasin Mr.Bricolage. Les Trophées Diamant sont décernés aux entreprises ayant reçu l'Or 3 années de suite.



Samedi 20 novembre 2021, la Communauté de Communes a organisé la première édition du Repair' Café à Obernai. Lors d'un moment convivial, 9 réparateurs bénévoles ont pris en charge pas moins de 31 objets et réparé 14 d'entre eux.

Au total, ce sont 36,19 kg de déchets qui ont pu être évités grâce aux réparations des bénévoles.

DECEMBRE 2021



Mercredi 1er décembre 2021, une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont visité le palais du Pain d'Épices situé à Gertwiller lors d'une sortie organisée par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

Après la visite, les enfants ont mis la main à la pâte en décorant eux-mêmes un petit bonhomme en pain d'épices avec de la pâte à sucre et des bonbons de couleurs.



Des travaux ont été réalisés au réservoir enterré situé sur le Mont National d'Obernai.

Cette ancienne construction date de 1893 et alimentait Obernai en eau. Désormais ce réservoir fait partie des 5 réservoirs du réseau qui alimentent tout le territoire de la Communauté de Communes. Les travaux ont laissé apparaître les voûtes réalisées à l'époque, qui permettent de protéger la cuve et qui se trouvent dans un état de conservation remarquable. La dernière fois que l'on a vu ces voûtes, nous étions en 1893.

Les travaux d'étanchéité effectués concernaient la chambre de manœuvre, la voûte intérieure et la maçonnerie extérieure.

Toute la tuyauterie intérieure a été refaite en acier inoxydable en remplacement de la fonte grise ainsi que les garde-corps et les échelles.



Vendredi 10 décembre 2021, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a organisé un atelier de Noël pour les enfants du territoire, accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Après avoir assisté à un spectacle musical, le Père Noël leur a rendu visite. Chaque enfant a pu repartir avec un mannele offert par le Père Noël.



Tout le mois de décembre, les rues et les vitrines des commerçants ont été décorées et ont permis de créer une belle ambiance festive.





III) Annexes*

- Rapport du compte administratif 2021
- Rapport sur le prix et la qualité du service public ordures ménagères 2021
- Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2021
- Rapports sur l'exploitation du réseau de transport public urbain 2021

**diffusées lors de l'envoi officiel aux Mairies ; rapports transmis aux élus lors de la séance plénière de juin 2022.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

36-38 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 Obernai Cedex
03 88 95 53 52 | ccpso@ccpso.com | www.cc-paysdesainteodile.fr